

Magny-Cours

An aerial photograph of the village of Magny-Cours, showing a dense residential area with numerous houses and a central stone building. The village is surrounded by green fields and a road network. The sky is overcast.

Juillet
2021

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- Sommaire P 2
- État civil P 2
- Le mot du Maire P 3
- Budget P 4
- Dispositif Aide aux Jeunes P 8
- Déjections canines P 9
- DICRIM P 10
- CCLA P 11
- SYCTOM P 12
- Rue Technopôle P 14
- Bloc-notes P 56

TRAVAUX

- SIEEEN P 16
- Nièvre Habitat P 17

COMMUNICATION

- Communication p 18
- Office de Tourisme P 19
- MSP infos P 20
- MSP Docteur Chambard P 21
- MSP M. Gaba P 22
- Échappée lecture P 23

ÉCOLE

- Périscolaire P 24
- CP-CE1 P 25
- Maternelles P 26
- CM1-CM2 P 27

PORTRAIT

- Nouveaux habitants P 28

ENTREPRISES

- Intermarché Contact P 31
- Marché P 32
- Les biscuits de Nuno P 33

VIE SOCIALE

- Centre social P 35
- Micro-crèches P 36
- Accueil de loisirs P 37
- Kiosque P 37
- EPHAD P 38
- Centenaires P 39
- DAC P 40
- Commémorations P 41
- Pierre Chevallier P 42
- Claude Daeschler P 43
- Magny Bouge P 44

SPORTS

- Tennis P 45
- Badminton P 46
- Football P 47
- Gymnastique P 48
- Cyclotourisme P 49
- Funny Boots P 50
- Marathon P 50
- Jean-Marc Penet P 51

État civil

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Paul, Michel PERRAUDIN, le 11 janvier 2021
- Nathan, Jean-Paul, Jean-Jacques ROUGIER, le 3 mars 2021
- Alma GRUZON, le 23 mars 2021
- Alice, Juliette, Pauline CHEVALIER, le 25 avril 2021
- Liséa, Françoise, Odette CHATELAIN, le 11 mai 2021
- Mylo, Rémy DUCROT FERREIRA DA COSTA, le 14 mai 2021

DÉCÈS

Nous ont quittés :

- Madame Odette, Marcelline BRUNON veuve SAINT-ANDRÉ, le 23 décembre 2020, âgée de 95 ans
- Madame Jeannine, Colette BERTHELOT veuve PICOT, le 15 janvier 2021, âgée de 78 ans
- Monsieur Claude, Robert DAESCHLER, le 28 janvier 2021, âgé de 85 ans
- Monsieur Jean, Marc, Alain PENET, le 28 janvier 2021, âgé de 54 ans
- Madame Simone, Madeleine, Andrée GARNIER veuve DÉBROSSE, le 7 février 2021, âgée de 88 ans
- Madame Simone, Renée MAUMY veuve GRAS, le 11 février 2021, âgée de 97 ans
- Madame Thérèse FOLLEREAU, le 19 février 2021, âgée de 88 ans
- Monsieur Pierre CHEVALLIER, le 16 mars 2021, âgé de 84 ans
- Madame Eliane DURIAULT, le 23 mars 2020, âgée de 91 ans
- Monsieur Lucien, Marcel MOUROT, le 1^{er} avril 2021, âgé de 94 ans
- Madame Suzanne AUFFRET veuve IMBERT, le 15 avril 2021, âgée de 98 ans
- Madame Eliane HEIDELBERGER épouse LAURIN, le 2 mai 2021, âgée de 77 ans
- Monsieur Stéphane, Thierry, Dominique CONCHON, le 7 mai 2021, âgé de 53 ans
- Madame Andrée, Ginette DAUPHIN veuve LAFAILLE, le 13 juin 2021, âgée de 93 ans
- Monsieur Edmond, Alexis THOMAS, le 15 juin 2021, âgé de 97 ans
- Madame Jacqueline BOISORIEUX veuve MARCHAND, le 18 juin 2021, âgée de 91 ans

Commission Communication :

Jean-Louis Gutierrez

Sophie Dupré

Hélène Dessauy

Anne Gauthier

Marc Jandard

Jérôme Robert

**Remerciements à JYL et à CHDU
pour leur participation**

Impression : INORE GROUPE IMPRESSION - Tél. 03 86 71 05 70

Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À l'instant où je rédige ce « mot du Maire », je me retrouve malheureusement dans la même situation que pour la dernière édition de notre bulletin municipal en janvier 2021. J'avais espéré, en vous souhaitant une bonne et heureuse année comme le veut la tradition, que nous ne serions plus sous la menace de ce terrible virus de la covid-19. Après avoir retrouvé peu à peu les libertés dont nous avons été privés depuis plus d'un an, voilà que plane à nouveau la menace du variant Delta. Dans cette période estivale propice à un peu plus de légèreté, voire d'insouciance, il semble probable que de nouvelles décisions gouvernementales viennent à nouveau apporter leur lot de contraintes. Nous devons rester vigilants et respecter les préconisations qui nous sont faites et toujours continuer dans le respect des gestes barrières.

Dans cette période compliquée, élus et agents communaux (administratifs, techniques, ATSEM) se sont attachés à faire fonctionner notre collectivité dans les meilleures conditions possibles, chacun dans leurs domaines de compétences. Aussi je souhaite les remercier ici de tous les efforts fournis pour s'adapter à de nouvelles et nombreuses directives.

Tous les dossiers en cours se poursuivent et de nouveaux projets se dessinent de plus en plus précisément. Ainsi la volonté d'une réhabilitation complète de notre école s'est concrétisée par le choix du cabinet d'architectes et, prochainement, le marché d'appel d'offres pour sélectionner les entreprises sera lancé. Le début des travaux interviendra dès le début de l'année prochaine.

Vous trouverez dans les pages intérieures et dans vos rubriques habituelles tous les détails sur les travaux en cours, comme les Venelles du pré Morand ou encore l'implantation prochaine d'un nouveau panneau électronique d'information à l'entrée sud du bourg, mais aussi sur la vie de notre village, l'école, le centre social, les associations, l'EHPAD...

Nous rendons hommage dans ce numéro à plusieurs « figures » du village qui nous ont quittés, mais aussi à deux nouvelles centaines pour des moments plus joyeux.

Il y a du nouveau aussi du côté de la maison de santé avec l'arrivée du Docteur Mélanie Chambard, un troisième médecin que j'ai eu le plaisir d'accueillir avec toute l'équipe de la MSP. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de cette structure à l'effectif grandement renouvelé.

Du nouveau également du côté de notre Intermarché Contact où M. Fernandez vient de s'installer avec, comme objectif, une réhabilitation complète du magasin.

Pour continuer dans cette dynamique, nous avons engagé une étude de revitalisation du centre bourg, qui se décompose en plusieurs phases. Tout d'abord un diagnostic de l'existant (commerces, circulation, accès, etc.), puis une seconde étape grâce à votre participation en remplissant un questionnaire (plus de 220 réponses) et enfin une rencontre sous forme d'ateliers réalisée sous la halle le 26 juin dernier avec l'implication d'une vingtaine d'habitants. La restitution sera faite par le cabinet Lestoux en septembre et devrait nous donner les grandes lignes à suivre pour rendre notre village encore plus agréable pour nous tous.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et du personnel communal, un bel été, et surtout continuez à prendre soin de vous, mais aussi des autres.

Jean-Louis Gutierrez

BUDGET

La population totale de Magny-Cours :

source INSEE

2018	2019	2020	2021
1 438 hab.	1 435 hab.	1 421 hab.	1 409 hab.

1 - Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2018	2019	2020
862,29 €	990,49 €	920,88 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses qui augmentent moins vite que nos recettes, et ce depuis plusieurs années.

3 - Produit des impositions directes / population totale

2017	2018	2019	2020
453,05 €	468,60 €	487,65 €	495,72 €

À compter de 2021, les communes ne votent plus de taux de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de produit est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce transfert se traduit par un rebasage du taux communal de taxe foncière de propriété bâtie : le taux départemental de taxe foncière de propriété bâtie 2020 (23,90 %) vient s'additionner au taux communal 2020. Le nouveau taux de taxe foncière sur les propriétés bâties rehaussé du taux départemental devient le nouveau taux de référence communal à compter de 2021.

Les nouveaux taux d'imposition sont donc désormais : taxe foncière bâti 35,06% taxe foncière non bâti 31,99%.

4 : Dépenses d'équipement brut / population :

2018	2019	2020
253,72 €	1 495,48 €	407,91 €

C'est l'investissement de la commune dans les infrastructures dédiées aux habitants.

5 : Encours de la dette / population :

2018	2019	2020
57,75 €	47,52 €	37,22 €

Emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

L'analyse des ratios de Magny-Cours :

La population DGF de Magny-Cours :
(population totale plus résidences secondaires)

2018	2019	2020
1 455 hab.	1 452 hab.	1 438 hab.

2 - Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2018	2019	2020
1 150,99 €	1 250,61 €	1 204,87 €



Max Vitrierie
NETTOYAGE VITRERIE
Particuliers et Professionnels
Véranda - Maison - Commerce
Vitrine - Abri de piscine - Baies vitrées velux...
06.24.08.04.46
58470 Magny-Cours
max.vitrierie@gmail.com
Lafond Maxime



COUVERTURE - ZINGUERIE
Tél. : 03 86 61 41 92
Fax : 03 86 57 81 76
S.A.R.L. DOS SANTOS
12, route de Chaluzy - 58000 SAINT-ÉLOI
R.C. Nevers B 353 065 204 - SIRET 353 065 204 00011

BUDGET PRIMITIF 2021

En fonctionnement, le budget primitif 2021, s'équilibre en recettes et en dépenses à **3 758 100 €** soit **355 228 €** de plus qu'en 2020.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2020	BP 2021	% BP 2021 / BP 2020
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	64 770,00	87 975,00	+ 35,83 %
IMPÔTS ET TAXES	1 188 224,00	1 108 202,00	- 6,73 %
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	334 077,00	401 249,00	+ 20,10 %
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	45 450,00	55 050,00	+ 21,12 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS (sans les cessions)	4 100,00	2 000,00	- 51,22 %
ATTÉNUATION DE CHARGES	23 584,45	20 386,90	- 13,56 %
RECETTES RÉELLES	1 660 205,45	1 674 862,90	+ 0,88 %
RÉSULTAT DE FONCT. REPORTÉ	1 742 666,55	2 083 237,10	+ 19,54 %
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 402 872,00	3 758 100,00	+ 10,44%

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 988 132 €** soit **72 200 €** de moins que l'an dernier.

DÉPENSES	BP/DM 2020	BP 2021	% BP 2021 / BP 2020
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	708 910,00	826 270,00	+ 16,55 %
Achats non stockés et prestations de services	191 200,00	206 200,00	+ 7,84 %
Services extérieurs	345 500,00	423 600,00	+ 22,60 %
Autres services extérieurs	157 210,00	181 470,00	+ 15,43 %
Impôts et taxes et vers. assimilés	15 000,00	15 000,00	-
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	362 300,00	365 970,00	+ 1,01 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	739 640,00	694 410,00	- 6,11 %
CHARGES FINANCIÈRES	1 900,00	1 400,00	- 26,31 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 100,00		- 100,00 %
ATTÉNUATION DE PRODUITS	100 082,00	100 082,00	-
DÉPENSES RÉELLES	1 915 932,00	1 988 132,00	+ 3,77 %
Opération d'ordre entre section	65 000,00	65 000,00	-
DÉPENSES IMPRÉVUES	100 000,00	100 000,00	-
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 321 940 00	1 604 968,00	+ 21,41
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 402 872,00	3 758 100,00	- 4,02 %

Concernant les dotations de l'État :

La **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** continue de progresser.

Année	DSR perçue	% évolution
2012	36 236 €	
2013	41 279 €	+ 13,92 %
2014	46 522 €	+ 12,70 %
2015	52 838 €	+ 13,58 %
2016	57 273 €	+ 8,39 %
2017	61 646 €	+ 7,63 %
2018	63 522 €	+ 3,04 %
2019	65 473 €	+ 3,07 %
2020	67 439 €	+ 3,00 %
2021	69 057 €	+ 2,40 %

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

Confirmation de la baisse tendancielle du niveau de la DGF et donc un niveau de financement de l'État de plus en plus faible.

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte		DGF perçue	Différentiel en €	% de perte
2008	298 869 €			2015	142 307 €	- 33 862 €	- 19,22 %
2009	295 971 €	- 2 898 €	- 0,97 %	2016	109 400 €	- 32 907 €	- 23,12 %
2010	293 055 €	- 2 916 €	- 0,98 %	2017	82 973 €	- 26 427 €	- 24,16 %
2011	283 239 €	- 9 816 €	- 3,35 %	2018	73 972 €	- 9 001 €	- 10,85 %
2012	278 344 €	- 4 895 €	- 1,73 %	2019	64 562 €	- 9 410 €	- 12,72 %
2013	192 880 €	- 85 464 €	- 30,70 %	2020	56 117 €	- 8 445 €	- 13,08 %
2014	176 169 €	- 16 711 €	- 8,66 %	2021	46 737 €	- 9 380 €	- 16,71 %
De 2008 à 2021 soit en 13 ans						- 252 132 €	- 84,36 %

L'INVESTISSEMENT

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent cumulé de 1 272 567,40 €** qu'il convient de reporter en 2021. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à **3 137 900 €**.

Tableau des Investissements 2021

Objet	Montant TTC
Révision du PLU	40 000 €
Subvention à Nièvre Habitat	65 000 €
Étude de revitalisation du centre bourg	45 000 €
Réalisation plan de ville	5 000 €
Logiciel pour un site internet	2 000 €
Achat terrains	500 000 €
Achat de terrains bâtis	150 000 €
Achat de constructions	100 000 €
Agencements et aménagements	40 000 €
Travaux à la mairie	20 000 €
Travaux sur les autres bâtiments publics	6 000 €
Achat panneaux signalisation, d'affichage, décoration Noël...	45 000 €
Achat de matériel et outillage	20 000 €
Pose de poteaux incendie	10 000 €
Achat de matériel de bureau et informatique	10 000 €
Mobilier pour bibliothèque	2 000 €
Achats divers	31 000 €
Construction d'ateliers municipaux	500 000 €
Travaux maison des associations	50 000 €
Réhabilitation du groupe scolaire	1 266 600 €
Travaux de voirie	200 000 €
Aménagement des entrées Nord & Sud	12 500 €

Autrement Dit...

Guillaume Page, Artisan Fleuriste
PLACE DE LA POSTE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

03 86 38 11 84

 Autrement dit Saint Parize - autrementdit.fleurs@gmail.com

Flours, Plantes, Cadeaux, Évènement

Mais aussi...

Carterie, Relais Pressing, Transmission Florale, Entretien et Fleurissement de Tombes, Plants de fleurs (été), Sapin de Noël (Morvan), Atelier Art Floral, Livraison, Palement CB à distance.



Ets PERRIN
(ancien Ets LASNE)

Couverture - Sanitaire - Chauffage
Étanchéité - Isolation Toiture, Terrasse
Climatisation - Énergies Renouvelables

Mr JEANDET
societeperrin@wanadoo.fr



38, rue Louis Fouchère, 58600 Fourchambault
Tél : 03 86 58 80 31

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent de 50 943,82 €** en section d'exploitation qui est reporté en 2021.
En investissement nous terminons l'année 2020 avec **un excédent de 287 226,75 €**. Aucun emprunt n'a été contracté en 2020.



DÉPENSES D'EXPLOITATION

DÉPENSES	Budget 2020	Budget 2021	% BP 2021 / BP 2020
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	107 000,00	117 900,00	+ 10,19 %
Achats non stockés et fournitures d'entretien	21 200,00	21 200,00	-
Entretien des réseaux	80 000,00	90 000,00	+ 12,50 %
Honoraires et frais télécommunications	5 800,00	6 700,00	+ 15,52 %
CHARGES DE PERSONNEL	18 900,00	20 000,00	+ 5,82 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 050,00	750,00	- 63,41 %
CHARGES FINANCIÈRES		350,00	
ATTÉNUATION DE PRODUITS	10 300,00	9 300,00	- 9,71 %
DÉPENSES RÉELLES	138 350,00	148 300,00	+ 7,19 %
AMORTISSEMENTS	80 150,00	79 700,00	- 0,56 %
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION	218 400,00	228 000,00	+ 4,40%

LES RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES	BP 2020	BP 2021	% BP 2021 / BP 2020
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	79 950,29	82 056,18	+ 2,63 %
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		6 500,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 200,00	41 200,00	+ 7,85 %
RECETTES RÉELLES	118 150,29	123 256,18	+ 4,32 %
AMORTISSEMENTS	47 300,00	47 300,00	-
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	52 949,71	50 943,82	- 3,79 %
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	218 400,00	228 000,00	+ 4,40%

En 2021, la taxe d'assainissement augmentera de 0,04 € soit 1,12 € le m³ au lieu de 1,08 € en 2020. Pour l'année 2021, le tarif de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est fixé à 0,15 € le m³ par l'agence de l'eau Loire Bretagne (identique à 2020).



La hausse du prix du m³ d'assainissement engendrera pour un foyer de 4 personnes avec une consommation moyenne de 120 m³, une augmentation de la facture à payer de 4,80 € soit + 3,25 %.

L'INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à **413 400 €**

Les restes à réaliser sont de 10 000 € en dépenses, il n'y en a pas en recettes.

Courtigné Environnement

Fabricant de produits
Pour l'environnement, la maintenance
et l'hygiène depuis 1988

Produits de Fabrication Française
02.48.76.12.69
info@jacky-courtigne.fr

www.jacky-courtigne.fr

Conseils - technicité - Réactivité - Service

danielson
équipement

La formule gagnante !

Pièces détachées
pour la compétition

Tél : 03.86.21.22.55

www.danielson-equipement.com

Dispositif d'aide aux jeunes



**Jeunes de Magny-Cours : vous avez 5 minutes ?
Trouvez vos aides en quelques clics avec « 1 jeune,
1 solution ».**

Vous avez moins de 30 ans ? Vous avez droit à des aides adaptées à votre situation. C'est simple : prenez 5 minutes, répondez aux questions en ligne et découvrez instantanément toutes les aides faites pour vous. Culture, emploi, logement, santé, permis de conduire... Toutes les aides en direction des jeunes sont maintenant au même endroit pour vous simplifier la vie.

Rendez-vous sur 1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides
Comment ça marche ? Regardez la vidéo explicative :
https://youtu.be/bj_z251DpaI

Ce nouveau service vient enrichir l'offre mise à disposition des jeunes sur 1jeune1solution.gouv.fr, pour que chaque jeune trouve la solution qui lui convient avec :

- l'accès à 200 000 offres d'emploi et d'alternance sélectionnées pour les jeunes,
- l'accès à près de 20 000 offres de stage,
- un module gratuit d'enregistrement de vidéo de motivation pour accompagner vos candidatures,
- l'inscription à l'un des 1 500 événements d'information ou de recrutement,
- une ligne téléphonique d'écoute et de conseil à destination des parents et des jeunes : 0 801 010 808.



Vente de Véhicules Utilitaires toutes marques

06 63 94 19 78

L'équipe Ellipse Auto vous accueille
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Le samedi, de 9h00 à 12h00.

ellipseauto@gmail.com

Route du circuit – 58490 Saint-Parize-le-Châtel

Déjections canines



Qui n'a jamais pesté en marchant dedans (y compris des propriétaires), même si on dit que cela porte bonheur si c'est du pied gauche ! Les déjections des chiens posent de véritables problèmes et sont une véritable nuisance, visuelle comme olfactive.

- dégradations du cadre de vie ;
- souillures des espaces publics ;
- prolifération des microbes ;
- risques de chute ;
- coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention d'agents de propreté, motocrottes, balayuses, etc...

Face à ces problématiques d'hygiène, de santé, d'environnement et de bien-être sensoriel, il existe des mesures.

Une « loi déjection canine » existe-elle ?

Les déjections canines sont autorisées seulement dans les caniveaux (sauf passages pour piétons).

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Et tout cela, évidemment, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 € le plus souvent, mais les communes sont libres d'en fixer le montant. À Paris par exemple, celle-ci est de 68 €.

Néanmoins, à ce jour, il n'existe aucune loi sanctionnant l'incivisme des propriétaires de chien mais des arrêtés municipaux peuvent être pris. Plus onéreuse qu'une simple amende anti déjection canine, l'implantation de distributeurs extérieurs de sacs reste néanmoins, et de très loin, la solution la plus efficace. La municipalité a retenu ce moyen, en s'équipant de quatre distributeurs : vous en trouverez un à côté de la mairie, un autre rue de Paris, le troisième en face du cabinet vétérinaire et le dernier au bout de la rue des écoles.

Alors, si vous possédez un chien, vous savez ce qu'il vous reste à faire !



prêts pour la révolution de la ressource
Une ingénierie engagée

	INGÉNIERIE CONSEIL STRATÉGIQUE ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE ÉTUDES MAÎTRISE D'ŒUVRE ASSISTANCE TECHNIQUE FORMATION AUDITS	EAU & INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ENVIRONNEMENT & DÉCHETS AMÉNAGEMENT URBAIN & TRANSPORT ÉNERGIES / TÉLÉCOMMUNICATIONS GOUVERNANCE & FINANCES PUBLIQUES	1400 collaborateurs dont 900 en France une présence dans + de 70 pays 70 ans d'expérience un réseau de +30 agences en France
	AGENCE DE NEVERS 41 Boulevard du Pré Plantin - Bât. B 58000 NEVERS - France Tél : 03 86 93 00 73 / Fax 03 86 93 00 74 WWW.SAFEGE.COM		

NOUVELLE STATION DE LAVAGE
SUR VOTRE AIRE DE REPOS DE
MAGNY-COURS
Ouverture 24h/24 - 7j/7

STATION DE LAVAGE

HAUTE PRESSION	EAU CHAUDE	ASPIRATEUR	TAPE TAPIS

CARTE D'ABONNEMENT
JETONS & PIÈCES

Aire de repos AVIA de Magny-cours - 58470 Magny-cours - lavcar.magnycours@gmail.com

Prévention des risques majeurs à Magny-Cours

Le Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (DICRIM), prévu par l'article R. 125-11 du Code de l'environnement, est réalisé par le maire qui y recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune. L'objectif de ce document est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise.

Le risque concernant la commune est surtout celui du transport de marchandises dangereuses.



Le DICRIM est librement accessible par toute personne en mairie.

Celui établi par la préfecture de la Nièvre est consultable sur le site internet www.nievre.gouv.fr

Salon *Magny - Tif*

Aurore, Noémie et Cécile


ouvert du mardi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 9h à 19h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop

**Salon Mixte, couleur, balayage,
mèches, coupes, brushing, chignons...**

4, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS

tél : 03 86 58 14 64

 Salon Magny tif

 magnytif58470



Désherbage des livres documentaires à la bibliothèque de Magny-Cours



Pour préparer la mise en réseau des bibliothèques du territoire, Violaine Rousselet, coordinatrice et animatrice du réseau de lecture publique de la CCLA est venue aider Marie-France de Meyer, la responsable, et Chantal Barnabé, toutes deux bénévoles à la bibliothèque de Magny-Cours, à faire un grand nettoyage dans les étagères des documentaires.

Le but de l'opération, nommée désherbage, est d'enlever les livres devenus obsolètes ou abîmés pour laisser de la place aux nouveautés. Ces livres exclus des rayons seront mis à disposition du public à la bibliothèque qui pourra les emporter définitivement, puis, ceux qui resteront seront donnés à Emmaüs pour démarrer une autre vie et faire plaisir à un autre public.

Si vous souhaitez de nouveaux documentaires sur les voyages, les animaux, la cuisine, les arts créatifs..., n'hésitez pas à en faire la demande à l'équipe de la bibliothèque de Magny-Cours qui les commandera à la Bibliothèque de la Nièvre pour vous. Vous pouvez également l'indiquer pour les autres ouvrages puisque tous les documents préalablement réservés sont acheminés avec le bibliobus ou par un service de navette mensuelle.

La bibliothèque a également fait le plein de nouveautés achetées comme tous les ans par la municipalité (titres et couvertures dans le bulletin municipal de janvier), venez les emprunter, c'est gratuit !

Au plaisir de vous retrouver à la bibliothèque les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h.

Attention toutefois, pendant les vacances scolaires d'été, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi matin.

NOUVELLE CARTE

**HOTEL – RESTAURANT
LE PADDOCK*****

Service **midi et soir** 7 jours sur 7

Cuisine française avec des **produits frais et de saison**

Terrasse ombragée

Restaurant ouvert à la clientèle extérieure

Contact et réservation :
Tel : 03.86.21.22.33
@ : contact@hotelpaddock.com
Site internet : www.hotelpaddock.com





Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte
et le traitement de vos déchets



Nouvelle filière de tri à la déchetterie : >>> benne incinérable



Depuis de nombreuses années, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier vise à développer de nouvelles filières de tri afin de recycler le maximum en déchetteries et ainsi limiter les quantités de déchets destinés à l'enfouissement (benne tout-venant).

Les bennes Mobilier, Bois et Plâtre ont ainsi été mises en place sur les deux sites, ce qui a permis de réduire la quantité de tout-venant enfoui et valoriser plus de déchets.

Néanmoins, en 2020, 436 tonnes de tout-venant ont été collectées sur les deux déchetteries. Cela représente encore 20 % des apports en déchetterie.

Depuis le 1^{er} mars 2021, une nouvelle filière de tri est proposée sur les deux déchetteries du SYCTOM : **le tout-venant incinérable**.

→ Quels déchets acceptés dans la benne Incinérable ?

- **Déchets acceptés** : seaux, tuyaux, bâches et objets divers en plastique, polystyrène, linoléum, papier peint... (Sous condition d'avoir une taille inférieure à 2 mètres)
- ✗ **Déchets refusés** : les plaques de plâtre, les portes, fenêtres vitrées, la laine de verre ou encore les déchets dangereux.

Pour aider les usagers, des panneaux expliquant les consignes de tri ont été installés. Les gardiens sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à les solliciter.

→ Quels intérêts pour le SYCTOM ?

Le premier est environnemental. Les déchets déposés dans cette nouvelle benne seront incinérés avec une production d'énergie à l'UIOM de Fourchambault (UIOM : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères) au lieu d'être enfouis et donc non valorisés.

Le deuxième intérêt est économique. Ce mode de traitement par incinération est moins onéreux que l'enfouissement : **84 €/tonne contre 143 €/tonne**.

En effet, l'enfouissement connaît une explosion des coûts en 2021 :

143 €/tonne en 2021 contre 90 €/tonne en 2020 (soit + 59 %)

Et cette hausse va se poursuivre. L'Etat prévoit une hausse annuelle jusqu'en 2025 de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur les déchets envoyés à l'enfouissement afin d'inciter les producteurs de déchets à privilégier la prévention, le recyclage et la valorisation énergétique (TGAP : + 40€/tonne entre 2019 et 2025).

Cette taxe va également augmenter pour l'incinération mais dans une moindre mesure (+ 9 €/tonne).

La mise en place de cette nouvelle filière de tri est donc primordiale afin d'éviter l'explosion des coûts d'élimination de nos déchets.

Nous nous fixons l'objectif de détourner 40 % des tonnages tout-venant jusqu'à maintenant enfouis, grâce à la mise en place des bennes incinérables sur nos deux déchetteries.



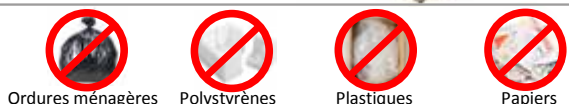
Pensez à plier vos cartons déposés en déchetterie

Les cartons que vous apportez en déchetterie doivent être VIDES, PROPRES et APLATIS afin d'optimiser leur collecte et leur recyclage.

Nous retrouvons, en effet, trop d'indésirables dans les cartons non pliés et le pliage des cartons permet de réduire de moitié le nombre de trajets jusqu'au centre de tri de Rouy.



Ne pas jeter :



Vidage d'une benne cartons de la déchetterie de Magny-Cours : plus de 75 % des cartons ne sont pas pliés

Accès aux déchetteries limité à 3 usagers en simultané :

Pour optimiser la collecte et la valorisation des déchets, ainsi que le confort et la sécurité des usagers le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier a décidé de limiter le nombre d'usagers en simultané sur chaque déchetterie, à savoir : **3 usagers à la fois autorisés**.

Des barrières automatiques ont été installées à l'entrée des sites pour permettre aux gardiens de réguler l'accès et de vous accueillir dans des conditions optimales. Merci de respecter cette mesure.



De plus en plus régulièrement, les agents du SYCTOM (ripeurs, chauffeurs et gardiens de déchetterie) sont confrontés aux agissements inadmissibles de certains usagers : refus ou non-respect des consignes de tri données par les agents, insultes, menaces. Récemment, des agents ont subi également des agressions physiques.

Le SYCTOM appelle au sens civique de chacun pour que de tels actes ne se reproduisent plus. Nous rappelons que les agents du SYCTOM appliquent les consignes définies par le Comité Syndical.

Nous demandons aux usagers de rester courtois avec les agents et d'adresser leurs contestations au SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Tarifs de vente des sacs et conteneurs :

CONTENEUR POUR LES SACS ROSES :

Bac 140 L : 48 €
Bac 240 L : 50 €
Bac 360 L : 90 €

CONTENEUR POUR LES SACS JAUNES :

Bac 120 L : 30 €
Bac 240 L : 50 €

SACS COMPOSTABLES POUR LES BIODECHETS :

Pour les bioeaux : 2,50 € / rouleau de 26 sacs
Pour les conteneurs : 5,00 € / rouleau de 10 sacs

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Fermeture de la déchetterie les lundis, dimanches et jours fériés



Magny-Cours		
	1 ^{er} oct.>30 avr	1 ^{er} mai>30 sept
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00

CONTACT

☎ : 03 86 37 26 99

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 LANGERON
sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr



Retrouvez l'actualité du SYCTOM sur notre nouvelle page facebook

Pour toute information, consultez notre site internet : www.sycptomsaintpierre.fr

Nouvelle rue au Technopôle



Vendredi 7 mai, Jean-Louis Gutierrez, maire de Magny-Cours, a dévoilé la plaque dénommant une petite artère du technopôle. « François Cevert, 1944 – 1973, Pilote formule 1 ». Devant une assemblée d'une quinzaine de personnes parmi lesquelles on reconnaissait des patrons d'entreprises telles Mygale (Bertrand Decoster) et Oreca (Serge Meyer), Serge Saulnier, président du Directoire, a retracé le contexte dans lequel s'inscrivait cette inauguration : « Comme à Vélizy-Villacoublay où l'esprit de l'aéronautique imprègne les lieux avec les rues rendant hommage aux grands pilotes d'avion et capitaines d'industrie ayant marqué son histoire, je souhaitais qu'il en soit de même ici sur un site dédié à l'industrie automobile et à la course, à ceux qui ont fait sa légende : les pilotes. »

Dans l'assistance, avec Élie Cevert, frère de François, Anthony Beltoise son neveu, Tico Martini son instructeur (école Winfield) au temps où François remportait le Volant Shell, Jacky Obringer son mécanicien, les anecdotes revenaient sur l'homme, le pilote, des péripéties de courses. Une autre époque, celle où le sport automobile n'était qu'un jeu pour des grands enfants argentés. Nostalgie d'hommes d'exception. Monde clos de passionnés.

JYL

*François CEVERT
3 octobre 1971.
Victoire GP des
U.S.A.*



**Carrelage
Faïence
Maçonnerie**

58240 Saint-Pierre-le-Moûtier

06.58.61.40.88

eurl.prost@outlook.fr



L'association EMMAÛS NIÈVRE accueille des personnes en difficulté. La revente des objets qui lui sont donnés lui permet d'assurer son autonomie financière et elle ne bénéficie d'aucune subvention.

Pour les Ramassages et les Dons, la Communauté de Magny-Cours (03.86.21.22.13) vous accueille avec ses trente compagnes et compagnons du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Pour vos Achats, le mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h30.

La Boutique de Varennes-Vauzelles (09.84.27.71.92) vous accueille du mardi au samedi de 10h00 à 17h30.



LE SAVOIR-FAIRE ET LES OUTILS POUR...

- Bureau d'études.
- Atelier de montage moteurs modulaire de 1600 m².
- Contrôle, métrologie, assemblage.
- Quatre bancs moteurs dont un asynchrone (génératrice).
- Banc de distribution, soufflerie culasse.
- Département électricité / électronique.
- Réalisation d'architecture électronique complète véhicule (faisceau / hardware / configurations / data-logging).
- Management system : distributeur officiel Magnetti Marelli Motorsport & Bosch Motorsport.
- Support technique, mise au point, exploitation.



MOTEUR

DE VOS SUCCÈS !

400 MOTEURS PAR AN

... ÊTRE LE PARTENAIRE DE VOS SUCCÈS !

- Plus de 400 moteurs assemblés ou révisés en 2020.
- Des victoires et des podiums sur toutes les compétitions où nous sommes engagés.
- Des solutions sur-mesure adaptées à chaque programme.
- L'expérience des développements spécifiques au niveau de nos partenaires constructeurs.
- Victoires et podiums en WRX avec le Team Peugeot Hansen.
- Partenaire de Skoda Motorsport pour la motorisation des Skoda RALLY 2.
- Fournisseur officiel unique des moteurs RALLY 2 - Kit (8 pays).
- Fournisseur officiel et support des moteurs LM P3 (Asian Le Mans Séries, ELMS).
- Partenaire moteur des Lada Vesta et Peugeot 308 en TCR.
- Des moteurs en monoplace, en formules monotypes, en Rallyraid, Alpine Cup, GT4, en course de côte...

80 VICTOIRES PAR SAISON
4 BANCS MOTEUR



CONTACT

ORECA - Département Moteur
Technopole du Circuit
58470 Magny-Cours
France



ORECA FOURNISSEUR MOTEUR
DE LA NOUVELLE ALPINE CUP ET DE L'ALPINE GT4

+ 33 (0)3 86 21 08 00

ORECA.COM



TRAVAUX

28 000 m² d'ombrières photovoltaïques installées sur le circuit de Nevers-Magny-Cours

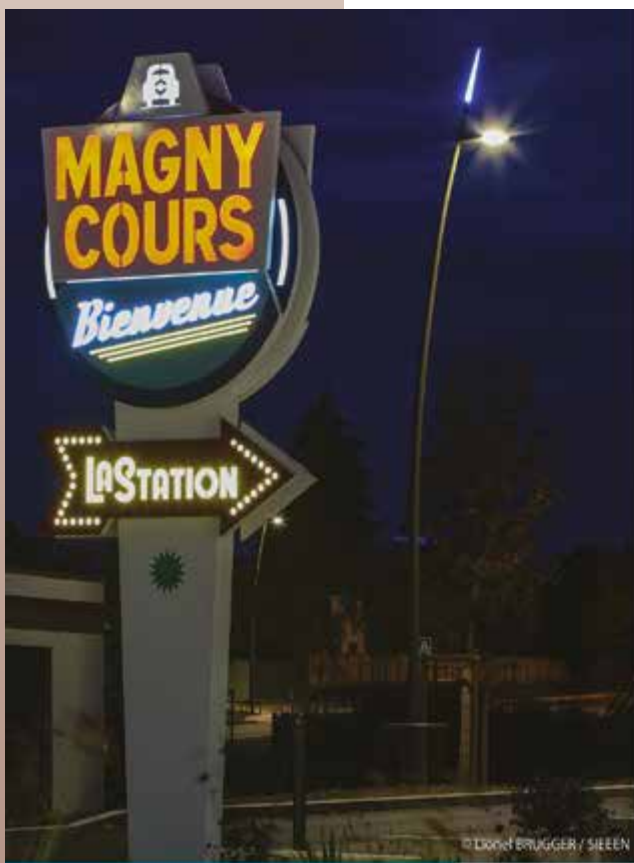


Le Conseil Départemental de la Nièvre, propriétaire du circuit de Nevers Magny-Cours, et la S.A.E.M.S.C.N.M.C., exploitant du circuit, ont souhaité étudier la faisabilité de plusieurs centrales solaires photovoltaïques pour tendre vers « un circuit à énergie positive ».

Dans le périmètre fermé du circuit, il a été demandé à Nièvre Énergies de mener une étude de faisabilité pour la création d'ombrières sur les parkings P5, P7 et P9. La société « Greenyellow » qui a été retenue pour la réalisation des travaux, a finalisé le projet en octobre 2020. D'une surface de 28 000 m², les ombrières produiront 5 250 MWh par an, soit la

consommation de 1 650 foyers, évitant le rejet de 7 330 tonnes de CO₂ par an. Elles représentent un investissement de 5 258 900 € HT, porté entièrement par Nièvre Énergies. Les ombrières de 3,5 mètres de hauteur, abriteront des véhicules en stationnement sur les parkings P5, P7 et P9. L'électricité produite sera directement injectée sur le réseau d'électricité haute tension des communes de Saint-Parize-le-Châtel et de Magny-Cours.

Nièvre Énergies :
contact@nievre-energies.fr



Les missions du SIEEEN

*Aménager les lieux publics,
distribuer de l'énergie,
améliorer le confort et la sécurité,
traiter et valoriser les déchets ménagers,
promouvoir les énergies renouvelables
et développer l'e-administration*

Le SIEEEN accompagne depuis de nombreuses années la municipalité de Magny-Cours dans la gestion et la maintenance de son **éclairage public**.

En 2020, le service électricité a réalisé un chantier de sécurisation de réseau au lieu-dit "La Paponnerie" pour un montant de 65 300 €, ainsi qu'un renforcement de réseau pour alimenter la nouvelle salle multiculturelle La Station pour un montant de 100 000 € (ces deux réalisations ont été prises en charge à 100 % par le SIEEEN). Il a également mis en lumière les deux totems de l'entrée de ville pour un montant de 5 100 €, avec une participation communale à 50 %. Courant 2021 est prévu à l'étude un renforcement de réseau au lieu-dit "La Beurrière", pour un montant de 110 000 € (subventionné à 100 % par le SIEEEN).

Le SITEC assure également l'**assistance informatique** de la Mairie et des écoles de Magny-Cours depuis 2014, comprenant des visites curatives et préventives, la fourniture de matériels informatiques, une assistance à distance et sur site pour les logiciels métiers ; ainsi qu'un abonnement au logiciel SIG GéoSIEEEN.

Un nouveau lotissement sort de terre au Pré-Morand

Nièvre Habitat mène, en collaboration avec la Commune de Magny-Cours, le Projet de renouvellement urbain (PRU) du quartier du Pré-Morand. Cette opération en est à sa dernière phase, après celles de la déconstruction de la barre HLM et de la construction de logements individuels dans les lotissements du marché (8 en 2012) et des Gravières (13 en 2016).

Situé entre le centre du bourg et toute une zone pavillonnaire, ce lotissement dénommé Les Venelles du Pré-Morand se compose de 10 logements individuels répartis en deux ensembles immobiliers implantés le long de deux nouvelles impasses. On trouvera là 8 pavillons de plain-pied (3 T2

- 1 chambre, 5 T3 - deux chambres) et 2 pavillons en duplex (T4 - 3 chambres). Chaque logement dispose d'un jardin privatif et de 2 places de stationnement (un garage et une place extérieure). Conforme à la réglementation thermique en vigueur, chaque logement bénéficie d'un confort et d'une performance énergétique haut de gamme permettant d'atteindre une consommation moyenne trois fois moindre que celle d'un logement français actuel de même taille.

Pour cette pose symbolique de la première pierre, on rencontrait sur site Cécile Rémillier, directrice générale de Nièvre Habitat, Carole Sage, chef de projet

aux services techniques, Frédéric Chalmin du cabinet d'architecture Mètre carré (Allier), les représentants de l'entreprise Di Zazzo (Nièvre) chargée du gros-œuvre, et Jean-Louis Gutierrez, maire.

JYL



nièvre habitat
À vos côtés au quotidien

PROCHAINEMENT



MAGNY-COURS

Les Venelles du Pré Morand

rue du Pré Morand

10 pavillons T2 (1 ch.) **T3** (2 ch.) **et T4** (3 ch.)
avec garage et jardin privatif

Location prévisionnelle **Fin 2021**

Contact : 03 86 21 67 55
logementneuf@nievrehabitat.com

www.nievrehabitat.com

entreprise **bourgeot**
électricité générale

Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles

QUALIFELEC E3-3

Membre
du réseau
Bourgogne
Entreprise
Accueil

33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

COMMUNICATION

Le site internet www.magnycoursvillage.fr est en train de se refaire une beauté. Il est toujours accessible mais, à partir de septembre, vous pourrez le découvrir dans sa nouvelle version, plus moderne !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

 PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



La page Facebook Village de Magny-Cours continue à rencontrer de nouveaux abonnés puisque ce sont maintenant plus de 350 personnes qui consultent notre mur et l'apprécient. Les personnes souhaitant faire passer une information utile via la page Facebook de la commune peuvent s'adresser aux membres de la commission communication.

La dernière nouveauté concerne l'appli gratuite PanneauPocket que vous pouvez charger sans création de compte personnel sur votre téléphone, tablette ou ordinateur. Vous pourrez ainsi recevoir en direct les infos et alertes de la commune et de la CCLA.

Pour finir, un deuxième panneau électronique d'information va être prochainement installé à la sortie (ou l'entrée !) sud du village, dans la rue du Vieux Magny. Il donnera les mêmes nouvelles que son homologue de la rue de Paris.

SARL
TAXI du CHANTENOIS

José MARQUES *Gérant*
Christelle DEPATY



06 89 74 43 06

Lieu-dit : Mont-Crot 58240 CHANTENAY

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE ALLIER
1, rue Saint-Mayeul
03320 LE VEURDRE
Tél. 04 70 66 42 38

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours

MOIS	DATE	ACTIVITÉ	HEURE ET LIEU	VILLE	TARIF
JUIL	Mer 7	Atelier « Initiation à la couture »	14h30 : Office de tourisme	SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER	15€
	Sam 10	Sortie nature « Les mares forestières »	10h : Parking de la salle des fêtes	SAUVIGNY-LES-BOIS	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Sam 17	Visite du Château de Chevenon	14h30 : Devant le château	CHEVENON	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Mar 20	Visite du Domaine de Saligny	14h : Allée des Loisirs (Zébulle parc)	CHEVENON	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Mer 21	Visite de l'Église Saint Martin	14h30 : Devant l'église	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adulte : 3€ Enfant (-10) : 1,50€
	Sam 24	Visite du Château Médiéval de Villars	14h30 : Devant le château	SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	Adulte : 7€ Enfant (-18) : 3€
	Dim 25	Visite de l'Église Romane Saint Julien	15h30 : Devant l'église	MARS-SUR-ALLIER	Adulte : 3€ Enfant (-10) : 1,50€
	Mer 28	Visite de L'Huilerie Réveillée	14h30 : Office de tourisme	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte : 3€ Enfant (-12) : 1€
	Sam 31	Atelier « fabrication de peintures et pinceaux »	14h15 : Place de l'église	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adulte : 10€ Enfant (-10) : 5€
AOÛT	Sam 7	Visite de l'Église Saint Martin	14h30 : Devant l'église	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adulte : 3€ Enfant (-10) : 1,50€
	Mer 11	Visite des Échameaux	16h30 : Place de l'église	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Sam 14	Visite du Château de Chevenon	14h30 : Devant le château	CHEVENON	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Sam 21	Visite du Château Médiéval de Villars	14h30 : Devant le château	SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	Adulte : 7€ Enfant (-18) : 3€
	Sam 28	Atelier « Tissage »	14h15 : Place de l'église	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adulte : 10€ Enfant (-10) : 5€
	Sam 29	Visite de l'Église Romane Saint Julien	15h30 : Devant l'église	MARS-SUR-ALLIER	Adulte : 3€ Enfant (-10) : 1,50€
SEPT	Sam 4	Visite du Domaine La Perrine	14h30 : Place de l'église	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Sam 11	Visite du Moulin à Vent	14h15 : Place de l'église	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte : 3€ Enfant (-12) : 1€
	Sam 25	Atelier « Cartonnage et Scrapbooking »	14h15 : Place de l'église	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adulte : 10€ Enfant (-10) : 5€
	Dim 26	Visite de l'Église Romane Saint Julien	15h30 : Devant l'église	MARS-SUR-ALLIER	Adulte : 3€ Enfant (-10) : 1,50€
OCT	Sam 23	Atelier « Initiation à la couture »	14h30 : Office de tourisme	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte et enfant : 15€
	Mar 26	Visite du Domaine de Saligny	14h : Allée des Loisirs (Zébulle parc)	CHEVENON	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€
	Mer 27	Atelier chez un Artisan céramiste	14h15 : Place de la mairie	TRESNAY	Adulte : 10€ Enfant (-12) : 5€
	Sam 30	Visite de L'Huilerie Réveillée	14h30 : Office de tourisme	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adulte : 3€ Enfant (-12) : 1€
NOV	Mar 2	Visite du Domaine de Saligny	14h : Allée des Loisirs (Zébulle parc)	CHEVENON	Adulte : 5€ Enfant (-10) : 2,50€

ADHÉSION 2021

Vous êtes un particulier, vous affectionnez les richesses de notre territoire et souhaitez participer à son développement et sa promotion ?

Vous êtes artisan, producteur local, artiste, association, commerce, entreprise, hébergement ou restaurant. Vous voulez participer au développement de votre territoire et vous faire connaître en bénéficiant de publications et de la promotion proposée par l'office de Tourisme. Rejoignez-nous, ADHÉREZ !



Pour plus d'informations :

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr

Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>





Les professionnels de la MSP mettent en œuvre la vaccination covid pour les personnes de plus de 55 ans. Informations et inscriptions au 03 86 21 88 00.

Les tests antigéniques et PCR sont réalisés sur RDV au 03 86 58 94 56.

La Maison de Santé a investi dans une signalétique, : inscription sur la façade, plaques pour les places de parking, plaques professionnelles. Le centre de vaccination de Saint-Pierre-le-Moûtier a commencé à fonctionner dès le mois de janvier. Logé dans un premier temps un peu trop à l'étroit dans les locaux de la mairie, il s'est installé début avril au gymnase où il profite d'un espace nettement supérieur, ce qui a permis d'augmenter la cadence des vaccinations. Les professionnels de la MSP (le Dr Goux et le Dr Cazin, les infirmiers, Bruno Bonnard, Sandrine Guilbert et Brigitte Tinot) entre autres, permettent le bon déroulement de la partie médicale. Le travail de logistique gigantesque est piloté par le secrétariat de la mairie de Saint-Pierre qui a pris sur son temps de travail pour assurer un bon accompagnement. Il faut aussi mettre à l'honneur tous les bénévoles, beaucoup d'élus des communes concernées qui viennent en renfort faire des permanences. Les gens sont dans leur grande majorité ravis de l'organisation et de l'accueil. Les vaccinations s'enchaînent à un bon rythme, ouvertes maintenant à un maximum de personnes. La nouvelle la plus importante est bien sûr l'arrivée d'un nouveau médecin à la MSP qui vient renforcer l'équipe médicale en place : il s'agit du Docteur Mélanie CHAMBARD, sur laquelle vous trouverez un article plus détaillé à la page suivante.



Les tentes de vaccination



L'enregistrement des personnes venant se faire vacciner



L'équipe de soignants et bénévoles au centre de vaccination



PHARMACIE DU CIRCUIT

Place de la Forge
58470 Magny-Cours

Tél. 03 86 21 88 55
Fax 03 86 21 88 60
phie-du-circuit@wanadoo.fr
www.pharmacie-du-circuit.com

Jean MOREAU
Docteur en
PHARMACIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 - 14h à 20h
Le samedi : 8h15 à 12h15 - 14h à 19h

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

**IMPRIMERIE
INORE GROUPE**

IMPRESSION

**OFFSET - NUMERIQUE
GRAND FORMAT**

DEPLIANTS - LIVRES
CATALOGUES - FLYERS
PANNEAUX - BACHES
ADHESIFS...

VARENNES VAUZELLES - 03 86 71 05 70
www.inoregroupe.fr - contact@inoregroupe.fr



Docteur Mélanie Chambard



Un troisième médecin vient d'arriver à la Maison de Santé de Magny-Cours, ce qui va permettre de compléter l'accueil médical nécessaire et attendu.

Mélanie Chambard, après ses études secondaires, a effectué ses neuf années de formation à la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand. À l'issue de la sixième année, lors du concours d'internat, elle choisit sa spécialisation : la médecine générale, comme elle l'avait toujours souhaité, avec le désir d'aller exercer en campagne. Pendant son internat, elle a réalisé des stages dans les hôpitaux d'Issoire, Saint-Flour et Montluçon ainsi que des remplacements dans des cabinets libéraux.

En parallèle, toujours pendant son internat, elle se forme en Nutrition, Micro-Nutrition et Phytothérapie.

Elle privilégie la prévention et, plutôt qu'une médecine générale classique, recourt de préférence à la médecine intégrative

(choix thérapeutique adapté à la pathologie alliant médecine traditionnelle et médecine douce).

De plus, elle obtient en 2020 sa capacité en médecine du sport, lui permettant de s'investir au sein du CDOS (Comité Départemental Olympique des Sports) de la Nièvre.

Son expérience professionnelle en tant qu'intervenante au CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) de Vichy, lui a permis d'évoluer vers les filières Sport Santé. Aujourd'hui, elle promeut l'activité physique adaptée comme un médicament en s'appuyant sur le réseau du département et en réalisant les bilans santé pré-per et post-activité.

Pour finir, cette année 2021, elle rejoint l'hôpital Gustave Roussy de Villejuif, spécialisé dans le traitement des cancers pour améliorer ses connaissances en cancérologie et permettre de réaliser les soins de Support. Ces derniers permettent de limiter les effets secondaires dus aux chimiothérapies, radiothérapie et hormonothérapie et à prévenir les récurrences, en éduquant les patients vers un comportement Santé.

Après un an et demi dans l'Allier, le Docteur Chambard choisit de s'installer dans ce département, avec un accompagnement de ce dernier. Mais le zonage de l'ARS est modifié et l'installation n'est plus possible.

Après 3 mois à la clinique Saint-Odilon de Moulins, elle se retrouve provisoirement dans un cabinet de Nevers en septembre dernier.

Elle a eu l'occasion de rencontrer le Docteur Goux qui lui a parlé de la MSP de Magny-Cours et c'est finalement là que le docteur Chambard veut repartir sur de nouvelles bases, en élargissant les horizons sur la prise en charge globale du patient, en insistant sur la prévention et en privilégiant éventuellement d'autres formes de médecine, comme la médecine traditionnelle chinoise, beaucoup plus centrée sur le patient.

La municipalité se réjouit de cette arrivée et lui souhaite la bienvenue.



Mercredi 30 juin, toute l'équipe de la MSP au complet s'était réunie, soignants et administratifs, entourée du Dr Gilles Cazin, de l'ancien dentiste Éric Martin, du pharmacien Jean Moreau ainsi que de Jean-Louis Gutierrez, le Maire, pour accueillir la nouvelle venue, le Dr Mélanie Chambard.

Chacun a pu ainsi faire sa connaissance et lui souhaiter à tour de rôle la bienvenue. Les échanges conviviaux se sont ensuite poursuivis autour d'un verre.

Franck GABA, Pédicure-Podologue D.E.



J'exerçais déjà à Magny-Cours avant la création de la MSP, je partageais les locaux avec les infirmiers (Bruno et Brigitte). C'est de façon naturelle qu'ils m'ont proposé de faire partir de l'équipe lors de la création de la MSP. J'aime cette ambiance où l'on travaille avec d'autres professionnels, où l'on échange des idées et on apprend des autres.

Je viens régulièrement à la MSP, en général les jeudis voire d'autres jours si besoin. J'interviens également à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

J'ai fait ma préparation à Paris dans un institut qui forme les Pédicures-Podologues. Au bout de 3 années, j'ai obtenu mon diplôme d'État. Nous sommes spécialement formés pour être Pédicure-Podologue : la pédicurie va traiter essentiellement les affections épidermiques et unguéales (cors, ongles incarnés, etc.). La podologie est une activité d'analyse clinique, de conception et d'adaptation d'orthèses sur mesure (les semelles orthopédiques, les

orthèses d'orteils = orthoplastie, les orthèses unguéales = orthonyxie, les prothèses unguéales = onychoplastie). Le pédicure-podologue a aussi un rôle préventif dans les soins qu'il prodigue, notamment chez les patients diabétiques et artéritiques.

Je pense qu'il est important d'avoir une vision globale et d'être à l'écoute du patient afin d'essayer de lui apporter la meilleure prise en charge possible. Ce que j'aime dans ma profession, c'est de prendre soin des gens et de pouvoir traiter leurs maux. J'aime les voir repartir soulagés après les soins.

Coordonnées : 06 26 55 98 44



Volets & Stores Divers et caractéristiques à votre mesure	Vérandas & Pergolas Zoning de A à ses besoins	Portails & Automatismes Robuste et simple d'utilisation	Portes & Fenêtres Faites entrer la lumière!	Portes de garage Pratiquisme quotidien
LAGOUTTE CONCEPT HABITAT Protéger et valoriser votre maison				Magasin et showroom 46, bd Maréchal-Juin • NEVERS 03 86 59 01 26 www.lagoutte.pro
				ALUMINIER TECHNAL



Échappée lecture

L'échappée lecture 2020/2021 a été un vrai succès avec 4325 participants, soit 8.45 % de plus qu'en 2019.

La prochaine édition aura lieu du 15 septembre au 26 mars 2022.

Résultats de l'échappée lecture de Magny-Cours (129 votants)

Série Les Petits Voyageurs (2-4 ans)

Sur 34 votants :

- 1^{er} *Bon...* (11 voix) ;
- 2^e *Une baignoire bien remplie* (10 voix) ;
- 3^e *Qu'en penses-tu ?* (4 voix)

Série Les Aventuriers (4-7 ans)

Sur 47 votants + 2 adultes

- 1^{er} *Classe de Lune* (20 voix) ;
- 2^e *Ensemble : les animaux solidaires* (11 voix) ;
- 3^e *Dimanche* (7 voix)

Série Les Explorateurs (7-10 ans)

Sur 44 votants + 2 adultes

- 1^{er} *Pull* (16 voix) ;
- 2^e *226 Bébés* (14 voix) ;
- 3^e *109 rue des soupirs : fantômes à domicile* (10 voix)

Les gagnants départementaux ne sont pas les mêmes :



Eurl

Anthony Color

- Isolation • Cloison Sèche
- Aménagement de comble
 - Peinture décorative
 - Peinture int. / ext.
- Revêtement Sols & Murs
 - Parquet stratifié & PVC

06.89.99.00.22

St Pierre le Moutier

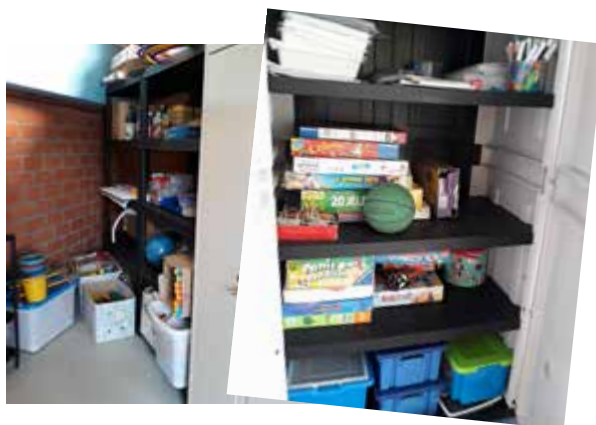


ÉCOLE

Périscolaire

Afin de faire de la place pour les nouveaux jeux achetés par la municipalité, l'équipe d'intervenants du Centre social, Émilie, Clément et Maxime, accompagnés de la directrice Luce Thomas-Minard et de Sophie Dupré, sont venus faire un peu de tri et de rangement dans les armoires. Une partie des jeux a été remise immédiatement, d'autres donnés au Centre social pour l'accueil du mercredi, d'autres restent encore en réserve pour la rentrée. Par ailleurs, des ballons ont été mis à disposition pour finir l'année à l'extérieur.

Le matériel a également été testé, les vieux stylos mis de côté, les crayons taillés. De nouvelles feuilles de coloriage ont été tirées pour renouveler et actualiser le stock, proposant même quelques coloriages plus compliqués pour les plus grands, comme les mandalas.



*La Conciergerie
de l'automobile*

Gardiennage / Stockage Véhicules Haut de Gamme

06 70 88 66 49

- Supervision mensuelle (pneumatiques, batterie, niveaux...)
- Lavage complet intérieur/ extérieur
- Planification, gestion des entretiens, révision, contrôle technique

- Convoyage de votre véhicule
- Location pont et outillage
- Transactions et changements de carte grise

contact@la-conciergerie-auto.com

www.la-conciergerie-auto.com

Route du circuit – 58490 Saint-Parize-le-Châtel

CP - CE1

Quotidiennement, les élèves de CP et de CP-CE1 comptent les jours pour apprendre la numération. Le 100^{ème} jour d'école à l'école a eu lieu le lundi 26 avril.

Lorsque nous sommes arrivés, des cartes postales nous attendaient. Nous avons lancé un appel pour en recevoir 100 mais il y en avait beaucoup plus, venues de partout ! Nous les avons affichées dans la classe, c'est super joli !

Ensuite, nous avons célébré ce jour avec quelques activités. La maîtresse nous a lu l'histoire : *Les angoisses du 100^{ème} jour*, de Margery Cuyler. C'était rigolo !

Puis nous avons dû déchiffrer un code secret et remplir un tableau des nombres jusqu'à 100, c'était trop facile !!! On a gagné une couronne que nous avons décorée et la maîtresse nous a pris en photo avec, devant les cartes postales. Nous avons fait des constructions avec des Kapla®. On devait en prendre 100 mais... c'est bien mieux quand il y en a plus !!!

Nous avons fini l'après-midi avec des défis sportifs : sauter 100 fois (par équipe) et courir 100 secondes.

Après tout cela, on a bien mérité notre goûter !

Coralie Moissonnier



Absolute RENAISSANCE
LE RESTAURANT

www.absolue-renaissance.fr

Restaurant ouvert du mardi
jusqu'au dimanche midi

2, rue de Paris - 58470 MAGNY-COURS
Tél 03 86 58 10 40 - Fax 03 86 21 22 60
absolue-renaissance@orange.fr

DPC sarl
DEPANNAGES
INSTALLATIONS

DÉPANNAGE . Energies renouvelables
PLOMBERIE . Entretien chaudières
CHAUFFAGE . Chauffage central
Salle de bain, sanitaire

www.dpc-livry.com
19, rue de Livry - 58240 SAINT PIERRE LE MOÛTIER
03.86.37.20.96
dpcjprost@orange.fr

Maternelles

Sortie pédagogique à la ferme

En sortie de fin d'année, les élèves des deux classes de maternelle se sont rendus, vendredi 11 juin, à la Ferme des 3 Sources à Sancoins, sous un soleil resplendissant, dans un cadre apaisant et ressourçant.

Par petits groupes, ils ont participé à quatre ateliers au fil d'une journée bien remplie et riche en découverte ou réinvestissement de ce qui avait été travaillé en amont dans chaque classe.

Atelier 1 : parcours à la rencontre des animaux de la forêt.



Les élèves devaient se déplacer dans la forêt en suivant les panneaux fléchés sur lesquels figuraient les empreintes des animaux à découvrir. Au fil de la promenade, les enfants ont pu apprendre quelques caractéristiques sur le renard, le sanglier ou encore, le geai des Chênes et le blaireau.



Atelier 2 : parcours sensoriel dans le jardin.

Le long d'un chemin, le groupe devait repérer et suivre les indications données par les pancartes afin de toucher, sentir, regarder, goûter, écouter. Ils étaient invités, dans un premier temps, à marcher sur le pont des sensations pieds nus. Puis à toucher les différentes écorces (bouleau, sapin, chêne), à nommer et comparer les sensations tactiles des différents types de feuilles (oreilles d'ours, aiguilles de sapin). Dans un second temps, ils utilisaient leur vue pour observer les couleurs et les différentes formes de plantes qui les entouraient, avant d'en sentir et d'en goûter quelques-unes. Enfin, le groupe fut encouragé à s'asseoir en cercle, les yeux fermés, pour écouter les sons ambiants.



Atelier 3 : découverte du potager et des auxiliaires du jardin.

L'animatrice a dressé avec les enfants les besoins de la plante (eau, chaleur, terre/terreau). Après avoir reconstitué le cycle de vie d'une plante en ordonnant les images



« du gland au chêne », les apprentis jardiniers se sont retroussé les manches pour réaliser un repiquage dans le jardin (pied de tomate, plant de poivron...). Il fallait ensuite retrouver les images des auxiliaires ou amis du jardin (coccinelle, ver de terre, hérisson...) cachées dans un espace sécurisé. L'atelier s'est terminé par un petit jeu de confrontation entre élèves où il s'agissait de défendre sa récolte de pommes de pin.



Atelier 4 : découverte sensorielle des animaux de la ferme

Les enfants ont été emmenés vers les différents enclos. Après un échange assis en cercle, sur le nom et les différentes parties du corps des animaux, les élèves ont pu les toucher. Ils ont également imité, écouté et nommé le cri de chacun (poule, chèvre, cochon...).

Christelle Daviot



Canoë-Kayak CM1/CM2

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien et l'investissement de la municipalité, de l'amicale des parents d'élèves, de l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École) et de l'opération Cano'Aide où les parents financent une partie du projet en participant à une descente en canoë.

Le cycle Canoë-Kayak trouve sa place en toute logique après le cycle natation. Il apparaît comme une continuité cohérente. Grâce à leur « savoir-nager », les enfants peuvent accéder aux activités nautiques !

Ils ont été accueillis par la MJC Imphy Canoë-Kayak (club support) et encadrés par le Conseiller Technique Départemental de la fédération FFCK Mathieu Danjoux. Nous avons complété l'encadrement avec des parents agréés activités nautiques : Alain Da Silva Dias, Lilian Roudier, que nous remercions, et des cadres fédéraux : Lilian Roudier, Jérôme Minard.

Les 23 élèves ont bénéficié de 10 demi-journées de pratique : 8 matinées et 1 journée finale pour une longue descente au fil de la Loire.

Durant les séances, ils ont progressivement découvert les aspects techniques de la discipline en canoë et en kayak, la sécurité et l'environnement liés à l'activité.

Les élèves ont été particulièrement attentifs et cela s'est ressenti sur leur navigation. Ils ont pu aborder des techniques d'eaux vives plus complexes et aller plus loin grâce à leur engagement et leur motivation : reprise, bac, stop...des compétences qui vont bien au-delà de celles de simples débutants.

La descente en canoë s'est ainsi facilement déroulée, permettant de profiter pleinement du milieu avec l'observation d'oiseaux : hirondelles de rivage, milan noir, cigognes au nid, aigrettes, sternes... mais aussi des traces de la présence du castor : garde-manger, taille, toboggan... Les élèves ont été sensibles aux traces visibles de pollution et ont mis un point d'honneur à toujours ramasser les déchets rencontrés pour soulager au mieux le milieu...de véritables petits éco-citoyens !

Ils ont également pris, malgré leur sérieux, beaucoup de plaisir.

L'activité s'est toujours déroulée selon le protocole sanitaire de la FFCK et de l'Éducation Nationale. La seule petite entorse, la photo de groupe (mais en extérieur, vent de face et qui a duré 30 secondes !).

Difficile de vivre un tel moment sans en garder un souvenir !

Jérôme Minard



Exercice de sécurité en toute confiance : le dessalage



Le 25 juin à l'école

Rendez-vous était pris vendredi après-midi : les élèves de la classe de CM1/CM2 de Jérôme Minard avaient invité Jean-Louis Gutierrez, le Maire ainsi que l'adjointe aux affaires scolaires, Emmanuelle Courbez, et celle à la communication, Sophie Dupré.

Il s'agissait de leur présenter le travail réalisé depuis trois ans par une réflexion commune sur l'aménagement et la prévention routière, en allant vers le concret. Ce projet transversal s'intitule : « Élève éco-citoyen en sécurité sur les chemins de l'école ».

Les enfants ont porté leurs recherches sur plusieurs points-sécurité en se les répartissant par groupe de 4 ou 5. La présentation PowerPoint était commentée par deux d'entre eux pour chaque partie et des flyers d'explications et de propositions avaient été préparés.

Le Maire les a écoutés attentivement et a pris bonne note de leurs réflexions.

Dans un deuxième temps, fin d'année oblige, à l'occasion du départ de l'école élémentaire et de l'entrée au collège pour les seize CM2, le traditionnel cadeau a été remis. Changement cette année, ce n'était plus le classique dictionnaire mais une calculatrice, qui leur servira au moins de la sixième à la troisième.

Mais en attendant, place aux vacances et au repos !



Nouveaux habitants de Magny-Cours

La famille Mailliard

Pouvez-vous brièvement présenter votre famille ?

Je m'appelle Carine, je suis mariée à Jérôme et nous avons un fils, Arthur, âgé de 12 ans. Je suis chargée de réseau chez Domitys, résidence services seniors se situant sur Nevers, à côté de l'hôpital. Mon mari est directeur de la société Prêt à Partir STI Nièvre et Allier.

Arthur a-t-il fréquenté l'école de Magny-Cours et/ou le Centre social de Magny-Cours ?

Il a intégré l'école de Magny-Cours à notre arrivée, donc en classe de CM2. Il a fréquenté le Centre social lors des vacances scolaires de cette même année. Il est actuellement en classe de 5^{ème} au collège les Allières de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune de Magny-Cours ?

Nous sommes arrivés en 2018 : mon mari en avril lors de sa mutation, mon fils et moi l'avons rejoint en juillet une fois l'année scolaire achevée.

Où habitiez-vous auparavant ?

Nous habitions à Villeroy à côté de Sens dans l'Yonne.

Pourquoi avez-vous choisi la commune de Magny-Cours comme lieu de résidence ? (Raisons professionnelles ? Raisons familiales ? Coût des loyers...)

Nous avons choisi la commune de Magny-Cours pour des raisons professionnelles car elle se trouvait à mi-chemin entre Moulins et Nevers, lieux de l'activité professionnelle de mon mari. La proximité de l'autoroute a vraiment été un atout pour nous installer ici. La présence du Circuit de Magny-Cours a grandement influencé le choix de Jérôme et Arthur qui sont de grands fans de course automobile et de kart en amateur.

Qu'avez-vous pensé de l'accueil lors de votre arrivée ?

En arrivant sur la commune, je suis rapidement allée me présenter à la mairie afin de récupérer toutes les informations nécessaires sur la vie du village, concernant l'école, les associations sportives, le ramassage des ordures... J'ai ainsi pu obtenir différents documents (livret d'accueil, plusieurs bulletins municipaux) nécessaires à notre intégration.

Je me rappelle surtout de la rentrée d'Arthur en septembre, durant laquelle M. le Maire est venu se présenter et saluer chaque famille accompagnant son enfant. J'ai ainsi pu mettre un visage sur le représentant de la commune. En tant que nouvelle arrivante, j'ai vraiment apprécié cette démarche, que je n'avais jamais connue dans d'autres communes.

Habitez-vous dans le centre bourg ou dans les écarts ?

Nous habitons volontairement au centre bourg. Nous souhaitons avoir un accès facile, à pied ou à vélo, à tous les services : commerces, école et maintenant arrêt de car.

Êtes-vous propriétaire ou locataire ?

Nous avons été locataires durant 2 ans mais très rapidement nous avons décidé de faire construire sur la commune. Nous nous sommes positionnés sur un terrain constructible avant même que toute la famille ne réside à Magny-Cours ! En effet, nous sommes venus un week-end en mai 2018 avec Arthur, afin que Jérôme nous fasse découvrir la commune ; lors d'une promenade, nous avons remarqué un lotissement en construction et nous avons contacté la mairie dès le lundi afin de mettre une option sur le seul terrain disponible qui restait. Nous habitons depuis octobre 2020 dans ce lotissement, rue des Craies, dans lequel nous avons fait construire notre maison.

Disposez-vous d'un grand terrain ? Si oui avez-vous un verger, un potager, beaucoup de plantations (fleurs...) ?

Notre maison dispose d'un espace extérieur. Il était impensable de ne pas avoir de terrain puisque je suis originaire de la campagne et que mon mari et moi, ainsi qu'Arthur, avons réellement besoin d'espace. Nous allons apprécier d'aménager notre extérieur au printemps en plantant des fleurs, des arbres ainsi qu'un petit potager ; nous allons vraiment prendre plaisir à le voir évoluer et à l'entretenir.

Êtes-vous satisfait du niveau de services de la commune (commerces, santé, école, associations sportives et autres, connexion Internet) ?

En ce qui concerne les commerces, nous sommes très satisfaits. C'est d'ailleurs aussi un des critères qui nous a fait rester ici car dans notre commune précédente il n'y avait aucun commerce. Seul un distributeur de baguettes de pain avait été installé la dernière année.

Nous avons été bien accueillis à l'école, notamment pour aider à l'intégration d'Arthur qui arrivait en milieu inconnu en classe de CM2. Il a été très bien entouré par son professeur des écoles, M. Minard, qui a été très à l'écoute et très soucieux de son bien-être dans la classe.

Concernant la connexion Internet, cela peut parfois être compliqué d'être connectés à plusieurs. Nous attendons donc avec impatience la mise en place de la fibre.

Le domaine de la Santé est pour nous un gros souci. À notre arrivée aucun médecin n'a accepté de nous prendre dans sa patientèle. Ainsi, à ce jour mon mari et moi n'avons toujours pas de médecin traitant. Un médecin de la Maison de Santé a récemment accepté Arthur ; nous espérons qu'il en sera bientôt de même pour nous. Heureusement que nous ne sommes jamais malades ! Blague à part, ce désert médical est vraiment dommageable et préjudiciable pour la commune.



Marathon 2019

Faites-vous (ou quelqu'un de votre foyer) partie d'une association ?

Notre devise en arrivant ici était de s'intégrer à la commune, notamment par le biais des associations. Arthur s'est inscrit au badminton dès notre arrivée. Il a pratiqué, grâce à l'école de Magny-Cours, le canoë ; ensuite Jérôme Minard lui a fait découvrir le kayak. Depuis, il fréquente le club d'Imphy.

Pour ma part, je suis allée dès le mercredi de la rentrée de septembre au cours de gymnastique volontaire dont j'avais eu connaissance en lisant les différents documents fournis par la mairie. Dès le premier cours, j'ai cherché à rencontrer des personnes qui pratiquaient la course à pied sur la commune. Je me suis donc adressée à la Présidente de l'époque, Hélène Dessauny, dont j'avais remarqué le T-Shirt de course. Elle m'a invitée à venir assister à une séance d'entraînement au club USSP Course et Nature de Saint-Pierre-le-Moûtier dès le lendemain. Je m'y suis rendue et après deux entraînements, j'ai pris ma licence. Je fais depuis partie du Comité Directeur de cette association. J'ai d'ailleurs fait mon premier semi-marathon sous les couleurs du club en 2019, en courant en grande partie sur la commune de Magny-Cours puisque j'ai effectué la première partie du parcours du Marathon, du Circuit au domaine de Grand Bois. J'ajouterai également que je ne raterai pour rien au monde le footing du dimanche matin entre filles sur Magny-Cours, certes pour son côté sportif mais aussi et surtout pour son aspect convivial.

Avez-vous des suggestions ou des attentes particulières pour faire évoluer la vie de notre commune ?

Pour avoir déménagé dans plusieurs communes, nous avons apprécié l'accueil qui nous a été fait sur Magny-Cours et nous apprécions vraiment d'y vivre ! Il n'est jamais facile de s'intégrer mais il faut se donner les moyens : à nous les nouveaux arrivants d'aller vers les autres. J'en profite d'ailleurs pour vous remercier, vous les habitants qui nous avez permis de créer rapidement des relations sociales. Grâce à vous, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il fait bon vivre à Magny-Cours !

Propos recueillis par Hélène Dessauny



Arthur en sortie kayak



Carine à la gym à côté du coach Guillaume



BET TRAMIER SARL
Génie Climatique et Fluides

8, rue du Bengy - 58640 Varennes-Vauzelles

Tél. 03 86 93 91 00

courriel : contact@betramier.fr

Magny Cours

Horaires d'ouverture :

Lundi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Mardi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Mercredi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Jeudi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Vendredi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Samedi	09:00 à 12:30 et de 14:00 à 19:00
Dimanche	09:00 à 12:00



Rue de Paris, 58470 Magny Cours
Tel : 03.86.58.12.95

Les services mis à disposition pour vous dans votre Intermarché :



Point retrait colis

Et vos colis vous attendent à l'accueil de votre magasin.



Rayon jardinerie

Nos belles plantes et jolies fleurs sont à cueillir en magasin.



Espace collecte et tri

Offrez une seconde vie à vos piles, ampoules et petits appareils électroménagers.



Station 24/24

Une station à votre service 24h/24 et 7j/7.



Laverie automatique

Pour laver et sécher vos oreillers, vos couettes et tout votre linge, même en gros volume. Impec'



Tickets restaurant

Les tickets restaurant, la bonne idée pour régler vos courses alimentaires.



Gaz bouteille

Votre gaz à emporter, facile à transporter.

PROCHAINEMENT

- Ouverture d'un Drive
- Nouveaux horaires d'ouverture de 9:00 à 19:00 du lundi au samedi et de 9:00 à 12:00 le dimanche

leDRIVE
Intermarché

Retrouvez toutes nos infos sur



Intermarché
TOUS UNIS



Le supermarché de Magny-Cours vient de changer de mains : c'est Diego Fernandez qui a repris les commandes et qui arrive avec beaucoup de projets de changements. Venant de la région de Saint-Étienne, installé avec son épouse dans la Nièvre depuis trois ans, il s'y est bien acclimaté. Il est également le responsable du magasin de Challuy au Clos Ry et vient de s'engager également en partie dans l'hypermarché des Bords de Loire. Ces trois Intermarchés n'ont ni les mêmes surfaces ni les mêmes publics.

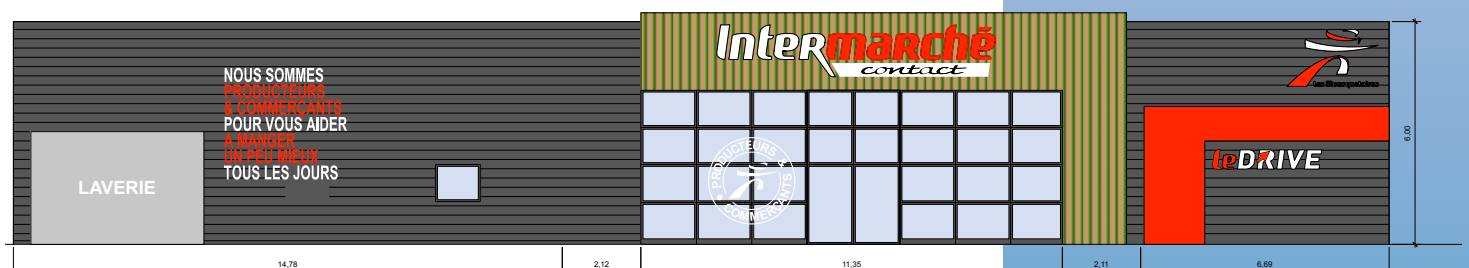
Celui de Magny-Cours, d'une superficie de 800 m² (qui restera la même), va être fondamentalement modifié et amélioré. Les travaux devraient débuter en septembre, provoquer une gêne provisoire pour les clients mais en restant toutefois ouvert. La durée estimée du

chantier est d'environ un mois. De nouveaux rayons aménagés proposeront un enrichissement de l'offre. Tous les meubles dédiés à la chaîne du froid seront neufs, avec des armoires fermées, ainsi que ceux de l'espace fruits et légumes, en inox. Pour répondre à une forte demande, une boulangerie-pâtisserie, une cave, un rayon adapté au bio qui devrait se développer, sont prévus. Une expérience sur les « producteurs d'ici » permettra de tester la possibilité d'offrir aux clients des viandes, fruits, légumes et produits locaux. Le principe retenu est celui du retour à l'essentiel, en respectant la traçabilité et le terroir. La rôtissoire va revenir. La nouvelle technique Skin qui permet d'emballer sous vide s'appliquera à la charcuterie, à la viande et aux poissons frais. Le principal étant d'avoir la

bonne offre et ne plus être simplement un magasin de dépannage comme c'est malheureusement souvent le cas actuellement. La décoration intégrera du bois pour son côté chaleureux, aussi bien à l'intérieur que sur la façade et l'éclairage changera aussi. Trois caisses pourront accueillir les clients. Les heures d'ouverture devraient également être modifiées puisque le supermarché resterait ouvert à l'heure du déjeuner. Il faut encore ajouter que, outre les livraisons à domicile qui continuent, un service de Drive va être mis en place pour faciliter les courses de certains clients.

Bien des perspectives réjouissantes pour notre commune !

Sophie Dupré



Le projet de la nouvelle façade

Le petit marché du mercredi

Place de la Halle, le mercredi matin, trois commerçants s'installent.

Le dernier arrivé, Jacques Maupetit est maraîcher horticulteur à la Baratte à Nevers et propose en saison ses légumes produits en culture raisonnée. Le plus ancien, c'est Gérard Mazet, le boucher. La qualité de ses viandes ne trompe pas et les clients viennent nombreux faire la queue à son camion. Pour compléter l'offre, Julie Prudhomme, de la crèmerie de Julie, présente un bel assortiment de produits laitiers, beurre, crème, yaourts, fromages blancs et secs, de quoi se régaler !

Si les habitants (ceux qui le peuvent, évidemment) veulent voir perdurer ces commerces hebdomadaires, il faudrait prendre la bonne habitude de les fréquenter...



SARL Marc PESAGLINI



PLÂTRERIE
TÉL.: 03 86 36 76 77
PEINTURE

Cloisons sèches – Faux plafonds
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades – Isolation
Aménagement de combles

MENUISERIES
BOIS - ALU - PVC

Les biscuits de Nuno

Récemment, à Magny-Cours, une microentreprise gourmande a vu le jour, celle de Noémie et Sharon Nuño Córdova.

À l'occasion d'une petite réunion familiale l'été dernier, pour fêter le permis d'un cousin, elles ont eu une idée qui a fait mouche, celle de concocter de délicieux petits sablés en y imprimant des messages. Leur projet était né !

Il a fallu d'abord passer par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour les déclarations administratives et obtenir les autorisations nécessaires pour exercer.

Une fois obtenues, une grosse préparation pour toujours obtenir le même résultat était nécessaire : qualité des ingrédients, quantité, impression manuelle pour personnaliser les biscuits, cuisson, tout devait être parfaitement réglé et finalement optimisé.

C'est ainsi que l'on peut maintenant se régaler avec leur production unique dès la commande, toujours vendue par 12 (ou multiple de 12) au prix de 12 €/12, emballée individuellement ou par sachet de deux.

La base de la préparation comprend de la farine, des œufs de plein air, du sucre, du beurre AOP et un peu de sel, tous d'origine française. À cela, on peut ajouter des saveurs naturelles : la vanille bourbon, la cannelle, le quatre épices, le cacao, les zestes d'orange ou de citron (bio) et pas de conservateur.

Ensuite, on choisit le message à imprimer (sur quatre lignes maximum et douze caractères par ligne), et on obtient une tournée de douze petits gâteaux uniques – mais attention, c'est la même saveur et la même inscription pour chaque boîte de douze, en sachant que le travail est entièrement manuel !

Pour finir, on peut commander de différentes façons (téléphone, courriel, boutique en ligne, réseaux sociaux). La livraison s'effectue directement ou par colissimo, le paiement par CB sur le site ou en espèces pour les livraisons directes.

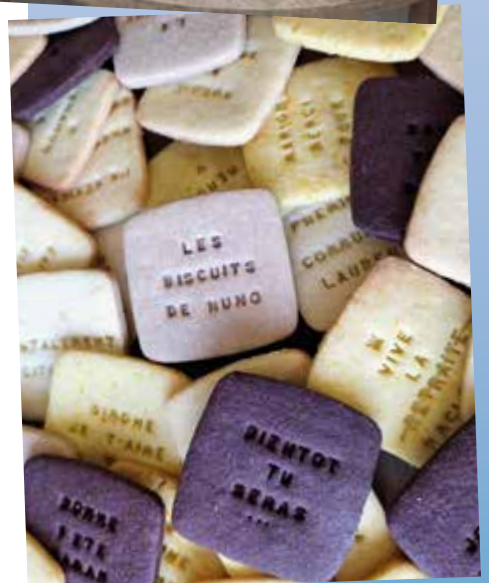
N'hésitez pas à contacter Les Biscuits de Nuno pour une commande savoureuse, à offrir ou à déguster !

Tél. 06 50 18 59 44

info@lesbiscuitsdenuno.com

boutique Etsy : https://www.etsy.com/fr/shop/LesBiscuitsDeNuno?ref=search_shop_redirect

Sophie Dupré





ALLIANCE PROPRETÉ SERVICES
NETTOYAGE INDUSTRIEL

www.alliance-proprete-services.fr



Trois mots de huit lettres pour un services 24h/24 à l'attention des professionnels et des particuliers pour tous travaux réguliers d'hygiène et de propreté ou ponctuels (remise en état, fin de chantier ou après sinistre).

Tél. 03 86 23 00 22



Alliance à Domicile
Et le quotidien devient facile

www.alliance-a-domicile.fr

La passion du service auprès des particuliers



50% de Réduction d'impôts
sur nos prestations

.....
Chèques Emploi Services Universels*
CESU ACCEPTÉS

.....
TVA : 10 %

Tél. 03 86 36 32 50

CENTRE SOCIAL



Micro-crèche - Pomme de ReINETTE

Comme partout, les évènements n'ont pas favorisé les sorties et interventions extérieures pour nos petits de la crèche.

Cependant, les professionnelles ont proposé des activités créatives aux enfants, représentant les différents temps de leurs vies, leur permettant de découvrir progressivement leurs diverses compétences, au travers de différents moyens et objectifs, tout en les amenant à imaginer et créer par eux-mêmes.

Cependant, très souvent, ce sont les enfants qui inspirent les adultes, de par leurs demandes, de ce qu'ils montrent en jouant ensemble.

Quelques-unes des « œuvres » des enfants sont affichées afin que leurs parents puissent les apercevoir.

Les enfants sont cependant sortis dans le jardin du Centre Social. C'est, maintenant, encore plus agréable avec le kiosque qui permet de s'abriter des intempéries, et de donner des idées de jeux et d'histoires « fantastiques ».

Deux musiciennes sont venues jouer leur sérénade sous un soleil inattendu.

Des petits ont intégré la crèche, leurs pairs ont su les accueillir sans marque de gêne ou de jalousie, supportant leurs pleurs et montrant beaucoup d'intérêt pour ces tout-petits.

Côté pédagogique, l'équipe a travaillé :

- La notion de « phare » ou de « porte-avion » : en résumé, une professionnelle reste à vue et disponible pour les enfants, leurs permettant de venir « faire le plein d'affectif » quand nécessaire, afin de sécuriser sans rendre dépendant chaque enfant au sein du groupe.
- La reconnaissance des besoins des enfants, afin d'y répondre toujours avec bienveillance.

Le 25 juin Joëlle prend de grandes vacances ! (départ en retraite oblige). Elle a pris beaucoup de plaisir à accompagner les enfants et en gardera un souvenir très agréable. Elle remercie les familles de leur confiance et leur souhaite plein de bonheur !



Promenade dans le village, mais qu'est-ce qui captivent les enfants ?



*La musique dehors, c'est la fête, pas besoin d'attendre l'été
Les musiciennes : quel plaisir pour les oreilles des petits et des grands !*



Autour de la table : la concentration est bien là, le résultat aussi !



Masques : comment passer inaperçus ?

ALSH Avril 2021

Malheureusement, à cette période, le contexte sanitaire n'a pas permis d'accueillir tous les enfants. Seul un accueil des enfants dont les parents exerçaient un métier à caractère prioritaire a été mis en place.

ALSH des mercredis : (période mars-avril 2021)



L'accueil de loisirs périscolaire a poursuivi son programme avec le fil conducteur de l'abécédaire des loisirs. Un grand jeu de quête et d'enquête a été mis en place afin de découvrir qui était le voleur d'œufs. Bon nombre d'indices avaient été fournis par les suspects mais le voleur n'a pu duper nos enquêteurs intrépides !

Également, entre quelques recettes de cuisine mettant les papilles en éveil, les enfants ont fabriqué des jardinières avec des matériaux de récupération ou encore de drôles de lunettes. D'ailleurs, une fois les lunettes ajustées, l'équipe d'animation a organisé différents jeux de reconnaissance. Les enfants se souviennent d'une séance d'observation réservant bien des surprises dans la cour du Centre Social.

Toutes ces aventures des mercredis seront illustrées par un livret ainsi qu'un montage photos permettant de se remémorer les meilleurs moments ! Et le dernier mercredi sera consacré au grand jeu de l'été avec une reprise des meilleurs jeux de cette dernière période.



**EN VRAI,
QUAND ON
AIME SA RÉGION
ON FAIT TOUT
POUR QU'ELLE
GRANDISSE.**

ECONOMIE LOCALE
25 millions d'euros investis dans l'économie locale par Groupama en 2015.

19, place de l'Église - 58 240 SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Tél.* : 09 74 50 31 53

Sans rendez-vous

Du mardi au samedi
de 8h30 à 12h00

Sur rendez-vous

Du mardi au vendredi
de 14h00 à 17h30

LE BON NUMÉRO

Pour tout déclarer et demander

*09.74.75.0272 Particuliers

*09.74.75.0273 Agriculteurs

*09.74.75.0274 Professionnels

*Prix d'un appel local à partir d'un fixe



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Accessibilité
Aménagement de commerces

Assainissement
Raccordement collectif

Plomberie
Salle de bain - Cè en main - Dépannage sanitaire

Couverture
Toiles mécaniques - Ardoises

Chauffage
Toutes solutions de chauffage

Boutique

E.P.N.
LA BOUTIQUE

• Quincaillerie
• Élec-tronénergies
• Jardinage

L'ATELIER

E.P.N.
SARL

3 rue de Marigny

58160 Sauvigny Les Bois

sarl-eqn@wanadoo.fr

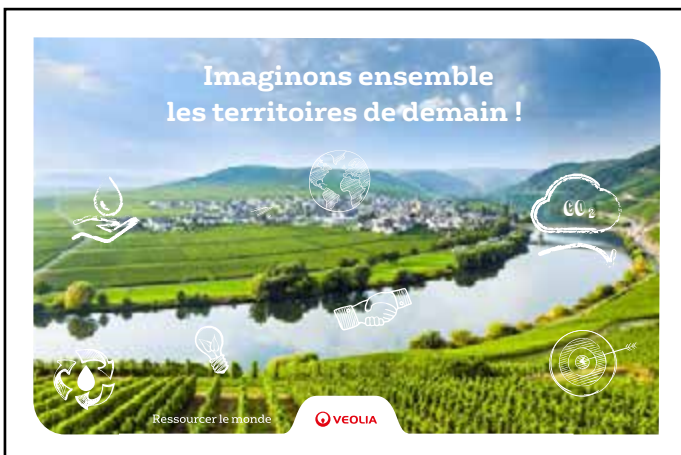
03 86 68 60 99

Le Kiosque

Voici quelques photos de la réalisation du kiosque qui abritera des animations, des fêtes, des rencontres, dès que la situation nous le permettra.



Ce Kiosque, lieu de convivialité, a été réalisé grâce aux financements de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre et de la Fondation Adrienne et Pierre SOMMER.



EHPAD Les Feuillantines

« ET LA VIE CONTINUE ! »

Depuis que tous nos résidents sont vaccinés (dans les tout premiers !) et avec le soutien de l'ensemble du personnel, ils ont bénéficié d'activités diverses et variées (« Crêpes partie », Carnaval,...) et parfois même d'achats permettant de renforcer leur bien-être (chat robot, sono portable, ...).

Aujourd'hui, tout le personnel poursuit ses efforts pour rendre agréable le séjour de nos résidents et aussi recevoir des intervenants extérieurs (Prêtre, musiciens, chanteurs ...).

Une page se tourne, nos résidents, peuvent ainsi retrouver l'envie de partager d'autres moments conviviaux, comme fêter le centenaire de Madame RECRU le 2 juin dernier, où franches rigolades et cadeaux coulaient à flot au son de chansons reprises tous en chœur.



Chat robot



Crêpes partie



Carnaval



Anniversaire des 100 ans de Mme RECRU



la **LYCÉENNE**
reprend des couleurs !

Partez en pole position
pour votre permis
à La Lycéenne
avec la nouvelle 208

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR



N° d'agrément : E1805800010



19, rue du Pré Morand. Magny-Cours

GUÉRIGNY - MAGNY-COURS - NEVERS - 03 86 61 33 47

Les cent ans de Madame LECAS



Madame Germaine Lecas a fêté son anniversaire le 11 mars dernier. À cette occasion, Jean-Louis Gu-tierrez est venu rendre hommage à l'une des doyennes de la commune et lui a apporté un bouquet de fleurs et des chocolats.

D'origine alsacienne, la famille Hirlemann était venue s'installer dans le Morvan. Née à Nevers en 1921, la petite Germaine perd sa mère à l'âge d'un an et contracte la poliomyélite. Mais la fillette s'en remet et n'en conservera que très peu de séquelles. Elle vit avec son père qui s'est remarié, vient parfois à Magny-Cours chez sa grand-mère et commence à travailler à la Préfecture de la Nièvre. Elle se marie à 18 ans mais la guerre lui enlève aussitôt son époux. Elle continue à la Préfecture en tant que secrétaire aux frais d'Occupation. C'est là qu'elle rencontre celui qui va devenir son second mari, René Lecas, un homme très intelligent et respectueux des traditions de l'époque... qui n'étaient pas à la fantaisie. L'Occupation allemande et tout ce qui en découlait sont les seuls souvenirs d'une certaine jeunesse de ces années tragiques où surgit tout de même, comme seul amusement, le bal du dimanche après-midi à la «Maison du peuple», avenue de la Gare à Nevers, où le 13^{ème} d'infanterie mettait un peu de gaieté. Une fois mariée, elle change d'emploi, passant de la Préfecture à la CAF jusqu'à la naissance de Robert, suivi de celle de Jean-Yves puis de sa fille Christiane. Installée au 36, rue de Vauzelles, toujours dynamique et très active, c'est là qu'elle élèvera ses trois enfants et restera pendant 37 ans avant de venir avec son époux à Magny-Cours dans une maison aux Pitiaux. Devenue veuve, elle s'est ensuite rapprochée du centre-bourg où elle continue à vivre seule, indépendante, d'autant plus qu'elle n'aime pas devoir demander de l'aide (même si ses fils sont toujours présents pour lui apporter ce dont elle a besoin).

Si son audition n'est plus aussi bonne, son intuition reste intacte et elle peut encore assouvir, par la lecture, sa passion pour l'Histoire et les sciences !

Les cent ans de Madame RECRU

Mes parents m'ont donné pour prénom Marguerite, comme les grandes fleurs des champs chères aux amoureux, que j'ai longtemps qualifiées de pâquerettes.

Je suis née trois ans après la fin de la première guerre mondiale dans la Nièvre où j'ai toujours vécu. Je n'ai pas connu ma maman, Céline, morte alors que je n'étais qu'un bébé d'un an. Eugène, mon papa, se trouva bien encombré avec moi. Une sœur de ma mère et son mari me recueillirent et me firent partager leur vie avec celle de leurs trois enfants. Ma jeunesse se passa ainsi chez eux à Chantenay-Saint-Imbert et plus tard chez mon cousin Paul devenu boucher à Magny-Cours.

Puis vint ma rencontre avec Roger, au bord d'un terrain de football. C'était juste après la seconde guerre, et il devint évident que je devais partager la vie de ce garçon né le même jour, le même mois et la même année que moi ! Il travaillait à la Poste et moi au Téléphone, alors une seule entreprise. Mon mari était un grand sportif et se donnait à promouvoir le sport au sein de l'ASPTT. Nous habitions Nevers. Marie-France, ma fille, vint agrandir notre petite famille, le temps passa. Elle nous donna deux petits-enfants, Amandine et Raphaël qui nous comblèrent. Et Amandine à son tour devint la maman d'Ethan, âgé de 6 ans aujourd'hui, qui me fait de beaux dessins.



Roger, hélas, victime d'une implacable maladie, me laissa seule voici vingt-cinq ans dans ma bien trop grande maison jusqu'à un accident qui me laissa handicapée.

Depuis, je partage la vie des Feuillantines où j'aime encore chanter et m'amuser à l'occasion.

Plateforme Territoriale d'Appui de la Nièvre (ou DAC) - Association Émeraude 58



Le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) est une solution concrète soutenue par l'ARS pour fluidifier les parcours de santé complexes et organiser les prises en charge dans les territoires. Les professionnels de santé font face à des situations de plus en plus complexes, souvent liées à des personnes vieillissantes vivant à domicile et cumulant diverses difficultés (polyopathologies, difficultés sociales, isolement...).

- Évaluation globale des besoins de la personne,
- Coordination et organisation de la prise en charge,
- Consolidation du retour à domicile après hospitalisation,
- Mise en place d'aides techniques, de services à domicile, d'accompagnement d'un aidant vers des solutions de répit, etc.

Le rôle de l'ARS est d'assurer le pilotage, le suivi du déploiement et de soutenir la formation des équipes

La PTA 58 s'adresse à toutes et à tous, particuliers comme professionnels.

La PTA 58 peut vous assister dans la coordination et la mise en place de la solution visant à permettre le maintien à domicile.

Quelques exemples de sollicitations :

- Épuisement du patient ou de ses proches.
- Situation précaire du patient, source de rupture du parcours de santé.
- Logement du patient non adapté.
- Problèmes sanitaires et sociaux.

La PTA 58 en 4 points :

1. Toute intervention se fait en accord avec le médecin traitant.
2. L'équipe de la PTA 58 ne prend pas la place des professionnels de proximité.
3. La PTA 58 propose des actions.
4. Elle informe sur les ressources du territoire et aide à les coordonner.

Missionnée par l'ARS

L'Agence Régionale de Santé missionne l'association Émeraude 58 dans le cadre de son Projet Régional de Santé.

Pour toutes questions, un numéro d'appel unique : 03 86 21 70 90
ou sur le site www.emeraude-58.com ou page Facebook Émeraude 58

LE FOURNIL DE CHEVENON

BOULANGERIE ARTISANALE

PAINS, PÂTISSERIES, VIENNOISERIES



MAGNY-COURS
(à côté de la pharmacie) :

03 58 07 09 96

CHEVENON :
06 12 08 65 60



SAS HYDR'ELEC

Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatisme, Hydraulique & Traitements

Z.A La Badelle - 58270 SAINT BENIN D'AZY
Tél. 03 86 58 48 18
Fax. 03 86 58 55 39

Mail : sas.hydrelec@orange.fr
www.hydrelec-58.com

Commémorations

Les différentes commémorations de ce premier semestre se sont traditionnellement tenues, mais, comme l'an passé, dans des conditions particulières, toujours à cause des restrictions sanitaires. C'est ainsi que le 19 mars, Jean-Louis Gutierrez, le Maire, accompagné de trois adjoints, dont l'un était le porte-drapeau du jour, se sont d'abord recueillis au square du Souvenir avant de se rendre au cimetière déposer une gerbe au Monument aux Morts après la lecture du discours de la Ministre chargée de la mémoire des anciens combattants, Mme G. Darrieussecq.

De la même façon, comme chaque dernier dimanche d'avril dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale, c'est à la stèle de Theuran que la cérémonie s'est déroulée, toujours en très petit comité.



Ensuite, le 8 mai, la Préfecture ayant légèrement élargi les autorisations, le Président de la FNACA, Hubert Ribier, et son porte-drapeau Georges Azémard ont pu participer également à la commémoration de la Victoire de 1945 en compagnie du Maire et des quatre adjoints.



Enfin s'est tenue dans la même configuration, la dernière cérémonie du premier semestre, celle de l'appel historique du 18 juin du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, début de la résistance française lancé sur les ondes de la BBC à Londres.

À la fin de la cérémonie, M. Ribier a demandé une minute de silence pour des camarades porte-drapeaux, décédés récemment. Il s'agit de Pierrot Chevallier, de Claude Daeschler et le dernier en date, Edmond Thomas (un article lui sera consacré dans le prochain bulletin).



Theuran : 28 avril 2013, à gauche M. Chevallier, à droite au fond, M. Daeschler

Spécialiste matériel parcs et jardins

Bois, jardin Motoculture

www.alabeurthe.fr

COSNÉ-SUR-LOIRE (58) Tél. : 03 86 26 82 50	MONÉTEAU (89) Tél. : 03 86 18 99 02	SAINT-FLORENTIN (89) Tél. : 03 86 43 43 10	VARENNES-VAUZELLES (58) Tél. : 03 86 57 31 27
---	--	---	--

Hôtel du Circuit
à Magny-Cours

1 RUE DU LAVOIR - RN7
58470 MAGNY-COURS
03 86 58 04 88
www.hotelducircuit.com

Pierrot Chevallier



Pierrot Chevallier est né le 19 mars 1937 à Bourbon Lancy. Il avait 2 frères. Ses parents se sont installés à Magny-Cours dans le bourg, dans l'actuelle maison de Madame Eymère. Sa maman était professeure de musique, notamment de piano, et son papa avait une ferme et faisait du commerce de bétail. Pierrot se trouvait donc à Magny-Cours durant la deuxième guerre mondiale ; c'est d'ailleurs assis sur un muret du bourg qu'il a vu les avions bombarder Saincaize. Il ne pouvait imaginer à ce moment-là que lui aussi ferait un jour l'expérience de la guerre en tant que soldat. En effet lui et ses 2 frères sont partis chacun à leur tour en Algérie.

poursuivi l'activité professionnelle de son père. Il parcourt les marchés afin d'acheter le bétail et reçoit de nombreux clients à leur domicile. Ces derniers dînent chez eux et restent même parfois dormir. La ferme située au cœur du village accueille un repas organisé par l'UNICOM (Union des Commerçants de Magny-Cours) à l'occasion des feux de la Saint Jean en 1989 ainsi qu'un parquet pour organiser un bal à l'occasion d'un comice agricole.

Pierrot sait profiter de son temps libre : il aime la chasse, recevoir des amis, regarder le sport à la télévision et même pratiquer le karting chez la famille Bernigaud. Il emmène également tous les ans sa petite famille en vacances.



A.G de la FNACA : P. Chevallier et son épouse Gisèle. Devant C. Daeschler



Theuran 24 avril 2011, au milieu P. Chevallier, à sa droite, en marron, E Thomas

La famille est bien installée à Magny-Cours mais Pierrot quitte le village tous les étés pour partir en vacances. En 1956 tout le monde s'installe dans la ferme située au Nord de Magny-Cours vers l'actuel Intermarché. Pierrot s'est marié en 1963 avec Gisèle. Ils ont eu 3 enfants : Pascale, née en 1964, Anne en 1966 et Laurent en 1968. C'est dans cette ferme que Pierrot a

pris sa retraite en 1997-98 et c'est Laurent qui a pris sa suite ; une retraite sur le papier mais pas dans la réalité... puisqu'il continue d'aider autant qu'il le peut son fils dans son métier. Une retraite bien remplie entre ses enfants, ses 6 petits-enfants et la chasse à Saint Pourçain. Les der-

nières années, on pouvait le croiser toujours en compagnie de Gisèle, car frappé par la maladie, dans le bourg ou à la sortie de l'école. Pierrot nous a quittés en 2021 et l'image qui restera de lui est celle d'un homme jovial, toujours de bonne humeur, causant, aimant le monde et les bons repas., c'est-à-dire les choses simples du quotidien.

C'était un homme gentil, sociable, bienveillant, facétieux et drôle, avec un humour et un grand sens de la dérision, un homme passionné d'Histoire, et un pastelliste amateur.

Pour sa future femme, il est allé dans l'Aisne, à Grugies, lui, le «petit Gars de Colombes» né le 28 avril 1935. Il a connu une vie de famille bien remplie, un couple plein de tendresse, de complicité, une vie de partage. Ils se sont beaucoup investis pour la réussite de leurs enfants en s'oubliant souvent, mais on peut dire qu'ils ont été récompensés de leurs sacrifices.

Claude Daeschler a fait une grande partie de sa carrière professionnelle à Motobécane devenu MBK avant sa mise à la retraite à 57 ans. Lors de la mise en place de l'assurance qualité, les nouveaux dirigeants louaient son implication et son professionnalisme dans le journal interne de l'usine...

Quand il était dirigeant de Football à l'US Grugies, où la famille habitait en Picardie, il a accompagné son fils durant toutes ses années d'enfance, frigorifié sur le banc ou s'improvisant arbitre de touche, toutes ces années de partage et d'Amour Paternel. Plus tard, son fils de 26 ans à la fac de médecine de Lille était fier de son père, des valeurs inculquées : ténacité, humilité, l'ambition à une époque où l'ascenseur social fonctionnait à plein. Le courage ne lui manquait pas quand il pensait aux difficultés matérielles que ses parents avaient dû surmonter même s'ils avaient toujours tout fait pour que leurs enfants ne manquent de rien et ce fut vraiment le cas. Claude était fier d'eux mais n'en rajoutait pas...

La retraite... une autre vie commençait pour lui... il avait toujours été bon dessinateur, il s'est inscrit à l'école de Pastel de Quentin de la Tour, et l'ouvrier s'est fait « artiste ».

Après leur déménagement à Nevers pour être aux côtés de leur fille Véronique, il a produit beaucoup de pastels jusqu'à déborder le champ bienveillant familial. Grâce notamment aux initiatives locales visant à mettre en lumière les artistes de Magny-Cours, les expositions de Claude étaient connues dans le Nivernais, il a croqué quelques beaux charolais, des voitures de course du circuit de Magny-Cours entre autres sujets, et des dizaines de pastels sur commande ; il a donné également des cours d'initiation aux enfants.

À Magny-Cours, il a fait partie de l'association des Anciens combattants où il était porte-drapeau.

Il était connu, reconnu et apprécié par tous les gens qui l'ont côtoyé.

D'APRÈS L'ÉLOGE PRONONCÉ PAR SON FILS, THIERRY.



Magny Bouge

INFOS

Présidente :

Murielle Adam
06 31 61 73 97

Secrétaire :

Sylvie Doridot
06 67 25 43 81
(inscriptions manifestations)

Location de matériel :

Claude Buisson
06 19 37 97 99 ou
Daniel Thévenot
06 98 69 73 16.

En 2020, année vide au niveau de nos manifestations, nous gardions notre motivation pour animer à nouveau notre village en 2021... la déception de ce début d'année, encore très impacté par la COVID, nous oblige à revoir notre organisation en matière de mesures sanitaires, indispensables pour la protection de tous.

Malheureusement, pas de vide-grenier, encore cette année... du moins pas en mai... mais une autre date est prévue le samedi 25 septembre, sauf contrordres sanitaires. Les réservations sont à faire auprès de Sylvie. De même, la foire aux jouets a été fixée au dimanche 21 novembre, à la salle culturelle.

à la ferme du Marault, que nous avons ensuite porté pendant 10 ans !

Après cela, nous avons mis sur pied le vide-grenier, organisé le samedi de l'Ascension... Nous participons depuis le début à la fête de l'Été, dans le bourg... Nous avons aussi tenu la buvette des concerts d'Éric Bouvelle pendant quelques années... Nous proposons des rifles sur un week-end, une fois par an, animons la foire aux jouets avec l'APE à la salle des fêtes en novembre... et d'autres idées sont à venir : thé dansant, marché du terroir...

Nous avons également une pensée émue pour Jean et Jean Claude, qui nous ont accompagnés dans les installations et les organisations diverses de nos manifestations et qui nous ont quittés voilà quelques années. En espérant que tous ces moments puissent revenir très vite dans notre quotidien, nous sommes donc dans les « starting blocks » !

Notre équipe, joyeuse et dynamique, recrute volontiers toutes les bonnes volontés !

N'hésitez pas non plus à solliciter notre comité si vous avez besoin de matériel : tables, chaises, vaisselle, barnum.



2003

Comme nous n'avons pas grand-chose à raconter sur la vie de notre association, voici un petit retour sur son histoire :

Il y a depuis longtemps un comité des fêtes dans notre commune. Mais, avant 2003, année de relance, cette association avait été mise en sommeil pendant quelque temps.

En 2003, né de la volonté de la commission culturelle et sportive, le comité des fêtes est relancé et baptisé « MAGNY BOUGE ». Le président de « l'époque » est Jean-Luc Doridot. Une vingtaine de membres l'accompagne dans l'aventure. La première mission fut la tenue de la buvette à la fête du 13 juillet ainsi qu'une grande manifestation organisée en décembre 2003 : le marché de Noël

2003 : le marché de Noël



2021

Entrepôt Pastor'al

À LOUER



Entrepôt Pastor'al
**3000 m2 divisibles
avec bureaux**
Disponibles à la location

Lieu-dit Planchevienne - 58470 Magny-Cours

Renseignements au 06 08 43 50 87

UTSN

Bonjour,

La saison 2020/2021 se finit comme elle a commencé, avec une lueur d'espoir pour la reprise du tennis.

En effet, il nous sera possible de pratiquer notre sport en extérieur dans un premier temps, en respectant les gestes barrières, puis en salle.

Vous trouverez nos tarifs de fin de saison (30€ pour les mois d'été) sur notre site : www.club.fft.fr/utsn

Pour la saison prochaine, des bouleversements seront à prévoir (élections avec possibilité d'intégrer le bureau, changement de professeur car Arthur Richard nous quitte pour raison professionnelle, etc.).

Je vous invite à nous contacter, lire nos affichages et regarder notre site pour plus d'informations.

Nous vous souhaitons un bon été et n'oubliez pas vos raquettes.

Cordialement,
le Président du club UTSN



danielson
Engineering

Technopôle - BP35
58470 Magny-Cours
FRANCE

commercial@danielson-eng.fr
www.danielson-eng.fr

FONDERIE / FOUNDRY

USINAGE / MACHINING

BUREAU D'ÉTUDES
ENGINEERING
DEPARTMENT

ESSAIS MOTEURS / ENGINE TESTS

CHÂSSIS / SPECIAL
VEHICLES DEPARTMENT

ENDURANCE VÉHICULES
VEHICLE ENDURANCE

Badminton : le Volant de Magny-Cours



L'année 2021 a commencé comme s'est terminée 2020 : confinement, couvre-feu, restrictions et interdictions. Les sports dans leur globalité et le sport en intérieur en font partie. Une lueur d'espoir est permise avec le calendrier du déconfinement, et finalement nous avons pu reprendre notre activité badminton le 9 juin.

Le volant de Magny-Cours, club de badminton, espère alors pouvoir vous accueillir de nouveau à la salle du tennis couvert, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de 18h à 20h. N'hésitez pas à venir essayer gratuitement notre discipline, le temps de quelques séances avec prêt d'une raquette. Les habitués présents vous donneront bien volontiers tous les renseignements que vous voudrez.



Les ancêtres du badminton sont multiples. L'échange de volants frappés avec une partie du corps ou un instrument remonte à plus de deux millénaires en Chine. Au Japon, on pratiquait le *hanetsuki* vers la fin de l'époque médiévale. En Europe, l'un des ancêtres du badminton est le *battledore and shuttlecock* pratiqué en Angleterre dès le Moyen-Âge, l'objectif du jeu étant de maintenir en l'air un *shuttlecock* (volant) à l'aide d'une *battledore* (raquette ou palette).

Les règles du badminton actuel furent élaborées en 1873 : des officiers anglais revenus des Indes, se trouvant réunis dans le château du Duc de Beaufort à Badminton (ville anglaise du Gloucestershire), en vinrent à évoquer

3 Battledore and Shuttlecock.



le jeu indien du « Pona », qui se pratiquait avec une raquette et une balle légère. Ils se mirent alors en tête d'y jouer. Mais n'ayant pas de balle sous la main, ils décidèrent d'utiliser un bouchon de champagne, auquel ils attachèrent quelques plumes. Amusés et séduits par leur trouvaille, ils décidèrent de faire connaître ce jeu, sous le nom du château où il était né : Badminton.



Formule coiffure
Salon mixte

FORMULE COIFFURE

SYLVIE JANDARD

Chèque Cadeau
Avec le service et le montant
de votre choix ; à offrir
pour toutes occasions.



Sylvie Jandard
Artisan

8, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS

03 86 58 12 53

Comme beaucoup d'associations culturelles et sportives, nous avons connu deux saisons 2019-2020-2021 avec de grands chamboulements, tant au niveau sportif qu'économique. Notre club n'a pas du tout baissé les bras, que ce soit du côté des dirigeants et des bénévoles que du côté sportif.

Nous avons élu, à notre dernière AG, un nouveau bureau avec un nouveau Président, Francis Balacé, dont la motivation est bien présente pour la saison 2020-2021.

Cette nouvelle saison a commencé du côté sportif pour les équipes séniors avec un nouveau entraîneur, Maxime Rosier, assisté d'Aurélien Habou pour l'équipe première et d'Olivier Mache-court pour l'équipe réserve. Cela nous a permis de recruter de nouveaux joueurs, ce qui a donné une nouvelle motivation.

Par contre, au niveau des équipes jeunes (U7 à U15), nous avons perdu plus de 40% de licenciés. Est-ce une démotivation après l'arrêt dû au premier confinement, ou celle des parents par crainte

sanitaire... ? Nous espérons tout simplement que les jeunes qui n'ont pas repris de licence en septembre dernier puissent toujours pratiquer un sport à ce jour...

L'ÉCOLE DE FOOT OUVRE SES PORTES
AUX GARÇONS ET AUX FILLES
NÉ(ES) À PARTIR DE 2016
POUR DÉCOUVRIR
LES FUTURS CHAMPIONS
ET CHAMPIONNES

SUD LOIRE ALLIER JEUNES
À PARTIR DU MERCREDI 28 AVRIL AU STADE
DE ST PARIZE LE CHÂTEL

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS :
FRANCIS BALACÉ : 06-20-98-40-38
CHRISTOPHE JEANNIN : 06-64-41-95-44
CYRIL TABARAN : 06-64-35-22-08

De ce fait, nous avons dû faire une entente avec les clubs de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Saint-Éloi afin de pouvoir engager des équipes en Championnat départemental pour que nos jeunes puissent jouer et assouvir leur passion régulièrement.

Ces ententes ont permis de nous retrouver avec les clubs voisins pour une bonne cause et de partager de bons moments, tant sportifs que humains.

Côté économique, le Covid 19 nous a obligés d'arrêter toutes organisations de rifles, de soirées, de barbecue... il en résulte de gros manques financiers qui représentent plus de 60% de notre budget.

Nous avons commencé à relancer le recrutement par parrainage pour les catégories de U7-U9 (enfant né à partir de 2014) en invitant les jeunes pousses à venir s'entraîner avec nous les mercredis du mois de juin.

L'entraînement des jeunes recommencera le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 14h00 au stade de Saint-Parize-le-Château.

Francis Balacé



Horticulteur - Pépiniériste

Jean-Luc Renvoyé

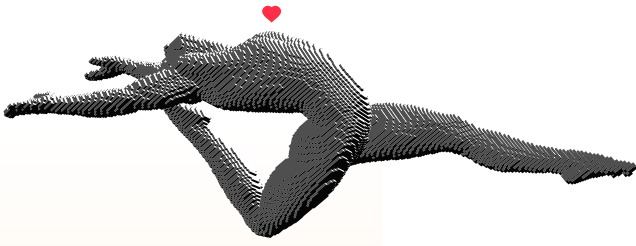
SICHAMPS - 58700 PREMERY ☎ 03 86 37 92 80

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Adductions téléphonique et eau potable
Assainissement collectif et autonome
Récupérateur d'eau de pluie

S.A.R.L. Travaux Publics
des Amognes

SAINT BENIN D'AZY (58270) BP3 - ZA de la Badelle
NEVERS (58000) - 28 rue Gabriel Valette
tél. : 03 86 36 99 52 - fax : 03 86 68 94 30
mél. : tp.amognes@orange.fr

Gymnastique volontaire : quels bienfaits ?



La gym renforce les muscles en profondeur, notamment ceux du bas du dos, la ceinture abdominale, les fessiers ou les cuisses. Elle améliore les postures des pratiquants et travaille également la souplesse. Si vous ressentez une tension musculaire, la gym vous permettra de décontracter la zone concernée.

Cette discipline favorise également une bonne circulation du sang et fait travailler

le cœur, de quoi restreindre les risques de maladies cardio-vasculaires. Elle a également l'avantage de réduire le stress, l'anxiété et d'améliorer le sommeil. En bref, la gym, c'est un concentré de bienfaits physiques et mentaux !

Les cours sont animés par Guillaume, notre coach, avec la collaboration de l'ADESS 58 et l'aide de la municipalité de Magny-Cours, que nous remercions.

Du fait de la pandémie de COVID 19, notre association est restée en sommeil, mais dès que la situation le permettra, nous vous aviserons et serons heureux de vous accueillir à la salle culturelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente, Chantal Chevalier, au 06 99 55 81 36.



En ces temps compliqués, nous avons besoin d'être rassés-rénés, voici un poème de Raoul Follereau : *Un Sourire*

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne,
Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel.
Personne n'est assez riche pour s'en passer,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter,
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Donne du courage au plus découragé.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.
Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire,
Soyez généreux donnez-lui le vôtre,
Car nul n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

ETS GUILBAULT

58240 Saint – Pierre – le – Moûtier
03 – 86 – 37 – 41 - 15



ACSPMC



Notre association continue de fonctionner de son mieux, malgré la crise sanitaire et le confinement, mélangé avec le couvre-feu et la limitation des 10 km. Nous avons fait des séances de vélo, de vtt et de route pour l'école de vélo au mois de janvier, février et début mars. Puis, confinement oblige et restriction des distances kilométriques, nous avons dû annuler nos séances d'entraînements de mi-mars à mi-mai ainsi que les manifestations qui étaient programmées en mars, comme notre parcours de régularité et notre tour du canton. Nous espérons que tout va s'améliorer dans un avenir proche. Nous souhaitons organiser des actions avec les écoles pour le savoir-rouler-droit. Nous avons pu effectuer une séance de découverte d'apprentissage pour les moins de 6 ans avec l'accueil de loisirs « les Coccinelles aventures ». Nous espérons bien sûr pouvoir faire d'autres actions comme celle-ci avec d'autres écoles. Nous souhaitons aussi pouvoir faire notre concentration en juillet et notre cyclo-découverte en septembre, ainsi que notre VTT Saint Patric en octobre, si on obtient les autorisations nécessaires, en espérant que tout cela soit possible...

Nos séances ont toujours lieu les samedis après-midi au préfabriqué de Saint-Parize-le-Châtel de 14h à 17h. L'école de vélo accueille les jeunes à partir de 4 ans, à condition qu'ils soient prêts à faire du vélo sans les petites roues, pas en draissienne et jusqu'à 18 ans. Nous avons plein de projets dans la tête à développer mais pour le moment avec le covid, c'est très limité. Nous espérons vous annoncer de bonnes nouvelles dans le prochain bulletin.



Vous pouvez nous retrouver sur Facebook ACSP58, notre site avec les vidéos de nos dernières séances.

Pour tout renseignement, contacter Véronique LACROIX, présidente de l'ACSPMC au 07 81 71 70 94 ou venir nous voir à la séance du samedi après-midi au préfabriqué de Saint-Parize-le-Châtel.



MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Véronique Lacroix

Vice-président :

Daniel Thévenot

Secrétaire : Catherine Lyons

Secrétaire-adjoint :

Nicolas Lyons

Trésorier : Anthony Morel

Trésozière-adjointe :

Élodie Lacroix

Délégué sécurité :

Christophe Lyons

Moniteur, responsable école

Cyclo : Dominique Lacroix

Responsable section adultes :

Daniel Thévenot

Funny Boots



Inscriptions à l'année :

1 Adulte : **45 €**

Couple : **70 €**

Adolescent (plus de 15 ans) :
30 €

et tarifs spéciaux
pour famille (nous consulter).

Cours à la salle culturelle de Magny-Cours

lundi de 17h30 à 19h30 :
novices et intermédiaire

Jeudi de 18h00 à 20h00 :
débutants et novices

Renseignements :

● MARTINE :

03 86 38 66 38

● JEAN-FRANCOIS :

06 77 76 02 25

Email :

funnyboots@yahoo.fr



C'est avec beaucoup d'espoir et d'envie que les adhérents de l'Association des « FUNNY BOOTS » de Magny-Cours attendent le feu vert pour réintégrer la salle culturelle afin de chausser les tiags et reprendre les cours de country qui manquent à toutes et tous, tant sur le point de vue de la danse que des rencontres entre personnes

Nous avons la ferme intention, dès les autorisations revenues, de poursuivre l'expression de notre passion et d'accueillir les nouvelles recrues qui voudront tenter l'aventure de la country. Avec les restrictions débutées lors de la dernière saison, nous avons dû interrompre les cours et les bals qui attirent toujours danseuses et danseurs de nombreux clubs de country.

Les FUNNY BOOTS ont offert à leurs membres un repas gratuit, du moins à celles et ceux qui ont pu répondre présents, en fin de saison dernière, en juillet, au restaurant lors de la levée des mesures sanitaires.

La reprise de cette nouvelle saison a bien eu lieu en septembre 2020 avec l'arrivée d'une nouvelle danseuse tout aussi passionnée que le reste du club.

Cette reprise a été écourtée par le nouveau confinement, aussi le bureau des FUNNY BOOTS a décidé de ne prendre aucune cotisation avec la brièveté de ce retour à la danse. La

country attire toujours danseuses et danseurs lors des cours et bals, ce qui sera le bienvenu après ces temps troubles où les rencontres et partages entre personnes ont été mis à mal.

Le besoin de se ressourcer et de côtoyer l'autre est possible dans la salle culturelle en respectant les règles sanitaires. De même, l'activité physique que représente la danse country est bien nécessaire à chacun.

Le club toujours disposé à s'investir s'est porté partie prenante pour assumer la fête de l'été à Magny-Cours en proposant des initiations de danse et nous pensions vous y retrouver. Malheureusement, au dernier moment, la manifestation a été annulée. Rendez-vous à la prochaine édition ou à la rentrée! La danse country est effectivement à la portée de tous, et nous vous invitons à venir essayer sa pratique en nous rejoignant le jeudi soir pour les débutants à 18h et pour les intermédiaires le lundi à 17h30.

Les cotisations ne changeront pas pour la nouvelle saison.

 Magny-Cours

 LA FRENCH RUN
ÉVÉNEMENTS

 ATHLÈ


**NEVERS
MARATHON**
by Plus

**18 & 19
SEPT. 2021**

**SOLO
SEMI
KIDS
EKIDEN**

www.neversmarathon.com

Hommage à Jean-Marc Penet

Tu avais cette force tranquille qui imposait le respect,
Tu avais cette générosité d'entraide et de secours,
Tu avais cette capacité à résoudre les problèmes
petits et grands,
Tu avais cette qualité de rencontre et de lien,
Tu étais le roi,
Tu étais le King.

Arrivé à la SODEMO en 1985, c'est là que tu pris ta couronne.

L'atelier soudure était ton domaine, tu étais reconnu pour ton ouvrage, ta camaraderie.

Ta force et ta dextérité ont forcé l'admiration, tu étais vraiment le King de ta discipline.

Ton atelier à Saint-Parize, ces dernières années, c'était ton rêve d'indépendance, en dépit des difficultés administratives ou financières, tu existais à travers tes mille et un services et réalisations,

tu avais toujours une solution pour réparer, donner une seconde vie à tout.

Un problème, une panne, on va voir le King,

Une idée de réalisation, on va voir le King !

La porte de l'atelier s'est fermée, brutalement.

Ton départ nous a tous plantés là, incroyables...

Tes amis savent déjà combien tu manqueras à notre quotidien, à notre vie.

Tu laisses à jamais une empreinte dans nos existences, celle d'un homme libre, fort, indépendant et toujours souriant.

Tu étais l'ami de tous, tu faisais l'unanimité, tu étais le KING.

Evelyne MICHEL



Celui qui demeure le président de l'Amicale du Vieux Moulin, association tournée vers la pêche avec son animation traditionnelle des journées truites dans le bief, était né le 25 janvier 1967. Membre du bureau, vice-président, président, il était toujours prêt à participer à la préparation et aux animations, les journées pêche bien sûr, mais aussi à la fête de l'été.

Entré à la SODEMO en 1985 après une formation en mécanique agricole chez M. Robert à Toury-sur-Jour, c'était le grand spécialiste des soudures. Il adopta comme famille de cœur celle de son patron, Bernard Mangé, celui qui lui donna ce surnom de King, référence à sa taille et à sa force, et il y fit une bonne partie de sa carrière.

Finalement, c'est dans le petit atelier de chaudronnerie-soudure, LE MÉTAL À L'INFINI à Saint-Parize-le-Châtel qu'il se retrouva son propre patron et pu réaliser des châssis tubulaires pour Matra ainsi que tout ce qui était compliqué, redonnant une seconde vie aux objets.

Il a toujours beaucoup travaillé, adorait bricoler, touchant à tout pour tout dépanner. Toujours de bonne humeur et disponible, il aimait rendre service.

AMICALE DU VIEUX MOULIN

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, élu à l'unanimité

Présidente d'honneur :

Odette Curieux

Président : Philippe Montegu

Secrétaire :

Nathalie Montegu

Secrétaire adjoint :

Roland Boyard

Trésorier : Nadine Mangé

Trésorier adjoint :

Denis Chardonnet

Membres du bureau :

Daniel Blumenfeld

Pascal Biston

Véronique Biston

Stéphane Métivier

Magali Gissat

Sophie Gauthé



HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :
tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h,
ainsi que le mardi et le jeudi après-midi de 14h à 18h.
Tél : 03 86 21 29 00 Fax : 03 86 58 03 91.

AU MOIS D'AOÛT, LA MAIRIE EST FERMÉE LE SAMEDI.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque municipale est ouverte au public :
tous les mercredis de 14h à 17h
et les samedis de 9h à 12h.

En juillet et en août, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi matin.

HORAIRES DÉCHETTERIE

La déchetterie de Magny-Cours est ouverte au public :

- du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 de mai à septembre,
- du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

FERMÉE LE DIMANCHE, LE LUNDI ET LES JOURS FÉRIÉS.
Tél : 03 86 21 27 40



RAMASSAGE D'ENCOMBRANTS

Le Syctom de Saint Pierre propose un service payant de ramassage des encombrants à domicile (limité à 3 m³/foyer) au tarif de 15 € le premier m³, 10 € les 2^e et 3^e.

DÉPÔTS ILLICITES

Par arrêté municipal n°40/11, il a été décidé qu'à partir du 15 juillet 2011, toute personne ayant déposé des déchets sur le territoire communal devra payer leurs frais d'évacuation.

Le montant de l'amende est de **150 €**.

TRI SÉLECTIF

Un point de collecte est à la disposition des usagers dans les locaux de la mairie pour :

- les piles et les accumulateurs,
- les cartouches d'encre,
- les téléphones
- les ampoules et les stylos.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les poteaux d'éclairage public ont été numérotés par le S.I.E.E.N.. Dans la mesure du possible, si vous avez connaissance d'une panne, veuillez communiquer le numéro inscrit sur le poteau au secrétariat de mairie.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Pour le confort de chacun, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2017-P-2817 du 21 mai 2017, le Maire rappelle aux habitants de Magny-Cours que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou de matériels sonores tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires ou possesseurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter une gêne dans le voisinage. En cas de non respect de ces mesures, la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 autorise le Maire à faire placer tout animal présentant un danger dans un lieu de dépôt adapté, aux frais de son propriétaire ou gardien.

ANIMAUX DANGEREUX

À NOTER : la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par la mairie après avoir suivi une formation et obtenu une attestation d'aptitude. Cette attestation sera à remettre en mairie avec le passeport européen, la carte d'identification, le certificat de vaccination antirabique, l'évaluation comportementale du chien et une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

PASSEPORT - CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'établissement des passeports, vous devez désormais vous rendre dans une mairie possédant une borne biométrique comme Nevers, Saint-Pierre-Moûtier, Decize ou Varennes-Vauzelles.

Depuis le 22 mars 2017, vous devez également vous rendre dans une de ces mairies pour l'établissement des cartes d'identité.

NB : certaines mairies vous reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Vous avez la possibilité de pré-remplir votre demande en ligne. Pour toute information : **www.demarches.interieur.gouv.fr**

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans. Le délai reste inchangé pour les mineurs (10 ans).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la mairie de leur domicile pour se faire recenser au cours du mois de leur 16^e anniversaire.

Se munir du livret de famille.

REPAS DES PERSONNES ÂGÉES

Le repas offert par le **C.C.A.S.** pour les personnes de plus de 65 ans aura lieu à la salle culturelle le **dimanche 12 décembre 2021** à partir de **midi**.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

L'arbre de Noël de la Commune aura lieu à la salle culturelle le **dimanche 19 décembre 2021** à partir de **14h30**. Tous les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans recevront un cadeau ainsi que des friandises.



NUMÉROS D'URGENCE

Cabinet médical :.....	03 86 21 88 00
SAMU 58 - URGENCES :.....	15
Pompiers :.....	18
Gendarmerie (17) :.....	03 86 90 77 70
Centre Anti-Poisons :.....	01 40 05 48 48
Commissariat :.....	03 86 60 53 00